Projet pédagogique
Institut de Formation
en Masso-Kinésithérapie

Institut de formation en Masso-kinésithérapie
1 rue Baptiste Marcet, 78130 Les Mureaux

Table des matières

1ère PARTIE LE PROJET PEDAGOGIQUE PARTAGE DES ETABLISSEMENT DE FORMATION DU GROUPE HOSPITALIER YVELINES NORD .....P 3

Introduction .....

PARTIE 1 : INFORMATIONS GENERALES .....

1. ORIENTATION DES FORMATIONS PROPOSEES PAR LES INSTITUTS DU GHT YVELINES NORD .....

2. VALEURS ET PRINCIPES DES FORMATIONS PROPOSEES PAR LES INSTITUTS DU GHT YVELINES NORD ...

3. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE ET DE PROFESSIONNALISATION AU SEIN DES INSITUTS DE FORMATION DU GHT YVELINES NORD.....

3.1. Objectifs globaux .....

3.2. Objectifs de formation .....

3.3. Prospectives des professions et des formations .....

4. LES AXES MAJEURS DU PROJET PEDAGOGIQUE PARTAGE .....

4.1. La Pluridisciplinarité.....

4.2. La Recherche.....

4.3. La mobilité internationale.....

4.4. Les pratiques pédagogiques innovantes.....

4.5. La numérisation de la formation.....

5. UNE INDIVIDUALISATION DES PARCOURS.....

6. DES FORMATIONS INTEGREES DANS UN PROCESSUS D'UNIVERSITARISATION .....

7. DEMARCHE QUALITE.....

8. GOUVERNANCE DES INSTITUTS DE FORMATION GHT YVELINES NORD .....

9. PRESTATIONS OFFERTES DANS LE CADRE DE LA VIE ETUDIANTE .....

9.1. Les espaces de travail .....

9.2. La restauration.....

9.3. 9.3. Le logement .....

9.4. La crèche .....

9.5. Le soutien aux études .....

9.6. La prise en charge sociale : le CROUS .....

9.7. Le Bureau Des Etudiants (BDE) .....

9.8. Organisation d'un forum annuel.....

9.9 L'accessibilité du site.....

2ème PARTIE LE PROJET PEDAGOGIQUE DE L'IFMK ……P 15
TEXTES REGLEMENTAIRES
L'INSTITUT DE FORMATION EN MASSO KINESITHERAPIE SUR LE TERRITOIRE
1. LA DEFINITION DE LA MASSO KINESITHERAPIE
2. L'ADMISSION
3. LES OBJECTIFS DE FORMATION
4. ORGANISATION GLOBALE DE LA FORMATION
5. PLANIFICATION DE L'ALTERNANCE
6. LE CYCLE 1
7. LE CYCLE 2
8. CONDITIONS D'OBTENTION DE L'ATTESTATION AFGSU
9. CONDITION D'OBTENTION DE L'ATTESTATION DE SERVICE SANITAIRE
10. ÉVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE

Annexes I : Responsabilité des enseignements par Cycle
Annexe II : Planification 2024-2025

1ère PARTIE

LE PROJET PEDAGOGIQUE PARTAGE DES ETABLISSEMENT DE FORMATION DU GROUPE HOSPITALIER YVELINES NORD.

Introduction

Le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) des Yvelines Nord, qui comprend 4 hôpitaux et 5 établissements d'hébergement de personnes âgées dépendantes (EHPAD) du secteur public, s'implique depuis plusieurs années, dans la formation des futurs professionnels paramédicaux.

Il permet la formation de près de 900 apprenants, au sein de neuf instituts répartis sur trois sites géographiques :

- **le site de Bécheville du Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan-Les Mureaux (CHIMM)** (situé 1 rue Baptiste Marcet, 78130 Les Mureaux), accueille **cinq instituts de formation:**
  - un Institut de Formation Aide- Soignant (IFAS)
  - un Institut de Formation en Ergothérapie (IFE)
  - un Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)
  - un Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK)
  - un Institut de Formation en Psychomotricité (IFP)

- **le Centre Hospitalier de Poissy/ Saint-Germain-en-Laye (CHIPS)** accueille **3 instituts** (situés 10 rue du Champ Gaillard, 78300 Poissy) :
  - un Institut de Formation Aide-Soignant (IFAS)
  - un Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)
  - un Institut de Formation de Manipulateurs d'Électroradiologie Médicale (IFMEM)

- **l'UFR Santé « Simone Veil »** accueille dans ses locaux (situés 2 av. de la Source de la Bièvre, 78180 Montigny-le-Bretonneux), l'École Régionale d'Infirmier(e)s Anesthésistes Diplômé(e) d'État (ERIADE)

Le projet pédagogique de chaque institut décline le projet pédagogique partagé des instituts de formation du GHT-Yvelines Nord, au service des formations aux métiers de la santé et du soin. Le projet pédagogique s'inscrit, d'une part, dans la logique de la réingénierie des formations paramédicales et, d'autre part, dans la pluridisciplinarité.
Si les référentiels de formation sont différents, les formations proposées par les instituts du GHT Yvelines Nord sont dispensées dans une logique de collaboration interprofessionnelle et de complémentarité afin d'apporter des réponses adaptées aux besoins de santé du territoire.
Il s'agit de répondre :

- à la demande d'un maillage pluridisciplinaire autour des bénéficiaires,

- aux exigences économiques en mutualisant les cours académiques des apprenants et la complémentarité des compétences des formateurs, à
- la politique de santé en formant des professionnels capables de s'adapter.

Si l'offre de santé se doit d'être performante à tous les instants du parcours de soin et d'accompagnement du bénéficiaire, l'appareilde formation a par conséquent le devoir de s'adapter aux nouvelles demandes et exigences du système de santé. Notre responsabilité est donc engagée : nous devons former des professionnels compétents, polyvalents et adaptables.

Le projet pédagogique est le reflet de la réflexion d'une équipe. Il est le document de référence permettant à chacun de connaître le sens des actions de la formation dans tous les instituts. Il porte les orientations pédagogiques ainsi que les projets, qu'ils soient en cours ou à venir. Il permet l'adaptation de la formation aux nouvelles dispositions réglementaires.

Chaque institut de formation appartenant au GHT Yvelines Nord décline le projet pédagogique partagé selon les spécificités de sa profession.

PARTIE 1 : INFORMATIONS GENERALES

1. ORIENTATION DES FORMATIONS PROPOSEES PAR LES INSTITUTS DU GHT YVELINES NORD

Au sein de chaque institut de formation du GHT Yvelines Nord, il s'agit :

- d'améliorer la connaissance des diverses professions auprès des différents publics,
- d'adapter l'offre de formation en s'appuyant sur les besoins territoriaux,
- de transformer les pratiques en matière d'ingénierie de formation,
- de développer la recherche paramédicale.

2. VALEURS ET PRINCIPES DES FORMATIONS PROPOSEES PAR LES INSTITUTS DU GHT YVELINES NORD

Alors que nous formons des futurs professionnels à prendre soin de l'autre, la démarche éthique de citoyenneté est incontournable par son intérêt pour l'altérité.

Ce concept qui, pour le philosophe Emmanuel Levinas est « *la reconnaissance de l'autre dans sa différence* », repose sur la responsabilité à l'égard d'autrui. Pour les apprenants comme pour les formateurs, ce concept imprègne la vie des instituts de formation du GHT Yvelines Nord.

Le respect comme estime de l'autre, s'appuie sur l'aptitude à se remémorer les actes auparavant accomplis par un être humain. Tout au long de leur parcours, les futurs professionnels de santé doivent être considérés en prenant en compte ce qu'ils étaient en arrivant en formation. De la même manière ces futurs professionnels de santé devront apprendre à leur tour, à considérer les bénéficiaires dans leur individualité passée, présente et à venir, en tenant compte de leur degré d'indépendance et d'autonomie.

Les formations paramédicales proposées au sein des instituts du GHT-Yvelines Nord s'appuient également sur des valeurs fortes, telles que : l'intégrité, l'autonomie, l'équité.

3. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE ET DE PROFESSIONNALISATION AU SEIN DES INSITUTS DE FORMATION DU GHT YVELINES NORD

3.1. Objectifs globaux

Ils visent à permettre aux apprenants d'acquérir les compétences professionnelles afin de :

- s'adapter à toute situation de soins en tout lieu d'exercice,
- s'engager dans un système de santé et s'adapter à ses évolutions,
- enrichir et faire évoluer leurs pratiques professionnelles,
- promouvoir l'expertise professionnelle,
- développer la recherche.

3.2. Objectifs de formation

Dans la conception de la formation, les futurs professionnels sont formés afin d'être :

- inscrits dans un sentiment d'appartenance au monde de la santé et avec une identité professionnelle assumée,
- autonomes, responsables, impliqués et disponibles,
- compétents par l'acquisition d'un thesaurus de savoir, d'expériences (analyses de pratique), de curiosité, et dotés d'une aisance corporelle et relationnelle,
- de futurs tuteurs de stage

3.3. Prospectives des professions et des formations

Sur le plan démographique :
L'augmentation du nombre de personnes vieillissantes et dépendantes, la diminution du nombre de professionnels médicaux et paramédicaux disponibles sur le territoire ont un impact sur les pratiques et par voie de conséquence sur les formations initiales et continues proposées par les instituts du GHT Yvelines Nord.

Sur le plan économique et de la réglementation liée à l'exercice des métiers de la santé :
La rationalisation des dépenses de santé, l'évolution des statuts des professions réglementées avec le développement de la délégation des actes et de l'accès direct, le développement des pratiques avancées, amènent à modifier les conditions d'exercice des différents métiers paramédicaux.

L'évolution des professions et des pratiques professionnelles doit conduire à :

- au renforcement des pratiques professionnelles en interdisciplinarité,
- à une appropriation de la démarche de recherche, au service de la pratique
- à une évolution des modèles d'intervention et des méthodes innovantes.

Les prospectives professionnelles permettent de décliner 5 axes majeurs du projet pédagogique partagé.

4. LES AXES MAJEURS DU PROJET PEDAGOGIQUE PARTAGE

4.1. La Pluridisciplinarité

Les professions paramédicales sont confrontées à des mutations importantes dans le domaine de la santé publique :

- la promotion de la santé et la prévention primaire sont donc considérées comme nécessaires,
- les futurs professionnels contribuent au maintien et à l'amélioration de la santé de la population,
- la complexité du sujet, son cadre de vie et les facteurs sociaux sont pris en considération.

Face à l'évolution des contextes sociodémographique, économique, réglementaire, l'articulation entre les différents modes d'accompagnement du bénéficiaire, est incontournable. Les professionnels de santé doivent pouvoir travailler, se côtoyer et collaborer sur un même territoire au service d'un même bénéficiaire à un moment ou à un autre de sa vie et de son parcours de soin.

La collaboration avec les différents partenaires de soins et le bénéficiaire s'imposant à tous, la dimension interprofessionnelle est donc devenue incontournable en formation paramédicale.

La pluridisciplinarité, synonyme de multidisciplinarité, selon le Professeur Malchaire[1] «*consiste en des actions en commun de plusieurs spécialistes de différentes disciplines, vers un même objectif*». Ces spécialistes peuvent d'un côté travailler en parallèle, sans se rencontrer (la juxta-disciplinarité), ou d'un autre côté, de manière totalement intégrée, utilisant les uns et les autres, les concepts, les objectifs et les méthodologies des uns et des autres (l'interdisciplinarité).

Le site de Bécheville propose donc un cadre favorisant les collaborations entre les formations :

- **un lieu commun et des espaces partagés,**
- **une mutualisation des compétences des formateurs,**
  - enseignements sur la manipulation des fauteuils roulants aux étudiants kinésithérapeutes réalisés par les formateurs en ergothérapie,
  - enseignements en ergonomie, transfert des patients, des aides-soignants, des manipulateurs radios par les formateurs kinésithérapeutes.
- **une mutualisation d'enseignements académiques :**
- IFE/ IFMK pour la dispensation des enseignements de pharmacologie en 1ère année
- IFMK/ IFP pour la réalisation des enseignements de santé publique en 1ère année
- **des projets menés en inter filières,**
  - IFMK / IFP > projets en santé publique
  - IFMK/ IFSI dans le cadre du service sanitaire
  - IFE/ IFMK/ IFP/ IFSI > création de projets de soins pluri-professionnels pour un bénéficiaire
- **des conférences** « les vendredis du Campus » organisées deux fois par an sur des thématiques transversales (ex : addiction, sport et handicap, maladies rares, éthique...).

4.2. La Recherche

L'objectif des équipes pédagogiques des instituts du GHT Yvelines Nord est de proposer aux étudiants une formation à la recherche et par la recherche. Il s'agit donc :

- de produire des connaissances et des savoirs scientifiques issus du terrain,
- d'améliorer la qualité et la pertinence des soins.

Cette dimension est renforcée par l'existence du département universitaire des sciences infirmières (DUSI) et du département universitaire de rééducation et de réadaptation (DU2R) au sein de l'UFR Santé Simone Veil - Université de Versailles St Quentin en Yvelines.

Les étudiants sont accompagnés :

- au développement de la qualité des soins (Base probante),
- à s'adapter aux besoins de santé et aux contingences structurelles,

[1] Professeur J. MALCHAIRE - Université catholique de Louvain : Inter, multi, pluridisciplinarité au service du bien-être au travail ; Journées interdisciplinaires de Lorient 13 mai 2003

- à tenir compte des processus et résultats de leurs pratiques sur la santé.

Les futurs professionnels paramédicaux doivent ainsi pouvoir contribuer à l'organisation, la conceptualisation et la systématisation nécessaire à l'avancement des connaissances théoriques, méthodologiques et empiriques.

4.3. La mobilité internationale

Il s'agit de favoriser :

- le développement de la mobilité à l'international (interculturel),
- le développement des projets intracommunautaires,
- le soutien des projets individuels

Le campus est éligible à la charte « Erasmus » depuis 2018 en partenariat avec le Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan – Les Mureaux.

4.4. Les pratiques pédagogiques innovantes

Pour tendre vers l'excellence, des méthodes pédagogiques sont déclinées autour de :

- situations prévalentes ou emblématiques et vignettes cliniques,
- l'analyse de pratique et la réflexivité,
- travaux de groupe pour l'apprentissage en interaction,
- l'apprentissage par simulation,
- l'apprentissage par projet,
- l'apprentissage par pédagogie inversée.

4.5. La numérisation de la formation

Les instituts de formation du GHT Yvelines Nord sont engagés dans un projet de numérisation des formations, en se dotant de logiciels de scolarité ainsi qu'en assurant le développement d'une plateforme numérique de travail pour les étudiants de toutes les filières. C'est un outil d'apprentissage et de liaison pour les étudiants. Depuis la crise sanitaire liée au COVID 19, la passation d'examens individuels est réalisée via cette plateforme.

Un portail spécifique aux formations a été créé sur le site internet du GHT Yvelines Nord, afin d'améliorer la visibilité de l'offre de formation. Les modalités d'accès aux formations y sont notamment précisées, ainsi que les modalités de sélection pour les candidats en reconversion professionnelle.

Parallèlement, les instituts de formation ont réalisé une démarche de numérisation et de classement numérique des documents afin de s'inscrire dans une phase de dématérialisation et d'archivage dans le cadre du développement durable.

Un ingénieur informaticien est chargé du développement des TICE et des techniques innovantes ainsi que de la sécurisation des dispositifs. La majorité des salles de cours a été équipée de bornes Wi-fi et des vidéoprojecteurs ont été installés au plafond afin de faciliter les enseignements.

Depuis la crise sanitaire liée au COVID 19, certains enseignements (une minorité) peuvent être réalisés à distance ou en e-learning, lorsque la situation le nécessite.

5. UNE INDIVIDUALISATION DES PARCOURS

Le suivi pédagogique des étudiants relève d'un dispositif légiféré dans les formations. Ce suivi est basé sur l'accompagnement et le développement personnel. Cette stratégie est mise en œuvre par l'encadrement pédagogique au cours de la formation, en vue de l'intégration des connaissances et l'acquisition des compétences nécessaires pour l'exercice de la profession.

Les modalités d'accompagnement s'inscrivent dans un processus dynamique. Il appartient à l'accompagnateur de connaître ces modalités pour les utiliser en cohérence avec la finalité recherchée et le niveau de compréhension de l'étudiant accompagné.

La période de formation induit un processus de transformation chez l'étudiant dans la construction de son identité.

L'accompagnant, conscient du processus de transformation est en capacité d'identifier ce qui relève du processus de formation et des facteurs psychosociaux. Son éthique le conduit à orienter l'étudiant vers les services compétents.

Le suivi pédagogique est assuré par un formateur référent sur l'ensemble du cursus de formation, il comporte plusieurs temps définis en individuel (au minimum 2 par an) et en collectif. Ce suivi est tracé dans le dossier de formation informatisé de l'étudiant.

6. DES FORMATIONS INTEGREES DANS UN PROCESSUS D'UNIVERSITARISATION

L'universitarisation des formations des instituts de formation paramédicales s'inscrit dans le processus de Bologne qui a pour but d'harmoniser le dispositif européen de l'enseignement supérieur et de faciliter la mobilité effective des étudiants, des chercheurs et des enseignants au sein de l'Union européenne.

Le processus d'universitarisation s'appuie sur l'attribution de crédits (« European Credit Transfer and accumulation System » ou ECTS) dès lors que les résultats obtenus sont conformes aux attendus. Chaque année de formation correspond à 60 ECTS

Dès 2008, le développement des instituts de formation du GHT Yvelines Nord s'est réalisé en partenariat avec l'Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines. Pour toutes les formations post baccalauréat, l'université a inscrit les étudiants y compris pour les psychomotriciens dont la réingénierie n'est pas légiférée.

Pour les formations en ergothérapie et en masso-kinésithérapie, les enseignements scientifiques sont réalisés et contrôlés par des enseignants universitaires ou habilités par l'université.

Notre intégration précoce à l'université nous a permis de comprendre son fonctionnement et de prendre part à certaines instances ou événements organisés.
Tous les ans, un formateur de chaque filière du DU2R est présent et convié à la journée porte ouverte de l'UFR et à la journée d'orientation des étudiants PASS.

Les responsables de formation IFE/ IFMK et IFP des établissements du GHT Yvelines Nord sont invités à participer aux réunions du DU2R et à contribuer à l'organisation des enseignements de la licence de rééducation-réadaptation (LAS-RR) créée en 2021-2022 dans le cadre d'un projet d'expérimentation.

L'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines apporte le concours de son expertise scientifique par la nomination d'un conseiller scientifique. C'est Monsieur Nicolas ROCHE, MCU-PH en service de physiologie et d'exploration fonctionnelle, qui endosse ce rôle pour l'IFE, l'IFMK et l'IFP.

Le conventionnement entre l'institut de formation et l'université permet la délivrance des grades licence ou master selon les formations.

7. DEMARCHE QUALITE

Dès 2012, les instituts de formation de Bécheville ont initié une démarche qualité accompagné par le service qualité du CHIMM et ont été certifiés ISO 9001 en 2017 et Qualiopi en 2021.

La politique qualité est définie et est constituée d'une cellule qualité et de gestion des risques. Les réunions sont mensuelles afin d'analyser les évènements et apporter des mesures correctives.

La démarche qualité est réalisée à partir d'une cartographie des processus. Chaque formateur est inscrit dans un des groupes qualités. Une revue systématique a lieu une fois par an. La révision des processus est annuelle.

La satisfaction des enseignements est évaluée chaque semestre par les étudiants et permet de réajuster l'ingénierie de formation mise en place. Une évaluation de la satisfaction de la formation est mise en place aussi en fin de formation. L'évaluation de la satisfaction des intervenants a été mise en place en 2022. Ces évaluations nous permettent de faire évoluer constamment nos pratiques.

La satisfaction de l'accueil et de l'accompagnement en stage est réalisée à chaque stage. Nous questionnons aussi une fois par an nos partenaires de stage sur notre collaboration et la présentation, l'engagement et l'implication de nos étudiants en stage. Ainsi cela permet de réajuster les offres de stage, et nous permet d'identifier les points sur lesquels nous devons travailler avec nos partenaires.

Les étudiants sont impliqués dans la démarche qualité, par leur participation aux différents questionnaires de satisfaction et en les incitants à utiliser les fiches d'évènements indésirables en cas de problèmes.

8. GOUVERNANCE DES INSTITUTS DE FORMATION GHT YVELINES NORD

Le Conseil Régional d'Ile de France (CRIF)
Certaines responsabilités ont été transférées aux régions dans le cadre de la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés locales, telles que la délivrance des autorisations de création et de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux, la délivrance des agréments des directeurs, le financement du

fonctionnement et des équipements des instituts de formation paramédicaux publics, la répartition du nombre d'étudiants admis à suivre les formations paramédicales et l'attribution des aides financières aux étudiants,.

L'Agence Régionale de Santé de l'Ile de France (ARS)

Elle met en place avec les différents partenaires la politique d'offre de formation sur le territoire régional.

Elle assure le contrôle de la conformité règlementaire des dispositifs de formations des professions de santé, met en place avec les partenaires. Elle est chargée du « suivi pédagogique de toutes les formations préparatoires à des diplômes permettant d'exercer une profession de santé ». A ce titre, c'est le Directeur Général de l'ARS ou son représentant, qui préside l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut qui doit être organisée une fois par an.

La Direction Régionale interdépartementales de l'économie, de l'emploi, du travail et de la solidarité (DRIEETS)

Elle organise les jurys d'attribution du diplôme et assure la délivrance des diplômes.

Le cadre réglementaire

Les conditions de fonctionnement des instituts sont régies par l'arrêté du 17 avril 2018 modifiant l'arrêté du 21 avril 2007, relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.

Conformément à cet arrêté, une instance compétente pour les orientations générales de l'institut (ICOGI) et trois sections doivent être constituées :

- une section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants,
- une section compétente pour le traitement des situations disciplinaires,
- une section relative à la vie étudiante. Cette section est transversale sur les différentes formations présentes sur le site de Bécheville.

En plus de ces instances obligatoires, il existe un bureau des étudiants par filière et un bureau des étudiants inter filière créé en septembre 2022.

L'association « CAMP+ » créée et gérée par des formateurs du site de Bécheville, a pour but :

- d'assurer l'enregistrement de tous les projets de nature pédagogique portés par les étudiants,
- de statuer sur les demandes d'aides financières, logistiques et techniques des porteurs de projets, dans les limites de ses attributions,
- de mettre en réseau et orienter les porteurs de projets vers les bons interlocuteurs (internes et externes),
- de participer à la visibilité et la valorisation des projets étudiants.

Chaque étudiant ou formateur du site de Bécheville peut s'il le souhaite adhérer annuellement à l'association.

9. PRESTATIONS OFFERTES DANS LE CADRE DE LA VIE ETUDIANTE

Accueillir des étudiants sur un site nécessite l'organisation d'espaces :

- pédagogiques et de travail d'échanges et de convivialité,
- de restauration et de logements.

9.1. Les espaces de travail

Le centre de documentation (surface de 200 m²), est un

lieu d'information et de recherche documentaire. Il permet l'accès aux connaissances liées à la santé et à tout ce qui peut intéresser les formations proposées sur le site de Bécheville.

Il offre l'accès à une salle de lecture dotée de revues, ouvrages et documents multimédias, une photocopieuse à destination des étudiants, un accès à une banque de données numériques.

Un documentaliste est présent pour guider les étudiants dans leurs recherches.

9.2. La restauration

Le restaurant de l'établissement est ouvert aux professionnels et étudiants.

Des micro-ondes sont également mis à leur disposition au sein du restaurant de l'hôpital et au sein de leur foyer.

Des distributeurs de boissons chaudes et froides, ainsi que de denrées alimentaires sont à la disposition des élèves et étudiants dans l'un des bâtiments du site.

9.3. 9.3. Le logement

Le site de Bécheville propose à ce jour un foyer étudiant de 30 places dans un bâtiment annexe.

9.4. La crèche

Une crèche du personnel existe sur le site pouvant accueillir à titre exceptionnel, les enfants des étudiants qui sont parents et ayant des difficultés de garde.

9.5. Le soutien aux études

Un réseau d'entreprises et des structures hospitalières au sein du GHT proposent des contrats de pré-recrutement ou d'apprentissage.

Dans le cadre de l'apprentissage, les étudiants recherchent leur employeur, à partir de la 2ème année avec l'aide d'un CFA. A ce titre, une convention avec ADAFORSS est signée.

9.6. La prise en charge sociale : le CROUS

A son inscription, chaque étudiant reçoit une carte d'étudiant annuelle lui permettant de bénéficier des conditions universitaires dès lors que la convention entre l'institut et l'université est signée.

9.7. Le Bureau Des Etudiants (BDE)

Chaque formation a créé une association étudiante dépendante de l'association nationale selon leur filière professionnelle.

Un bureau est à leur disposition, des actions diverses sont initiées de manière individuelle (par formation ou collective).

Un foyer étudiant a été créé, en partenariat avec l'association « CAMP+ », mis à leur disposition pour travailler, pour des moments de détente et se restaurer. Une charte d'utilisation a été rédigée.

9.8. Organisation d'un forum annuel

Les étudiants sont invités, chaque année, à un forum de rentrée leur permettant de prévoir une organisation administrative et sociale : assurances, mutuelles, associations culturelles et sportives, éditeurs, fournisseurs de tenues, organismes divers sont invités.

9.9. L'accessibilité du site

Gare SNCF des Mureaux Ligne Paris - St Lazare/Mantes la Jolie

Les bus, au départ des gares des Mureaux et de Meulan/Hardricourt.

Les autoroutes A13, A14, A15

2ème PARTIE
LE PROJET PEDAGOGIQUE DE L'IFMK

TEXTES REGLEMENTAIRES

Masso-Kinésithérapie

➢ Livre III du code de la santé publique

➢ Arrêté du 17 avril 2018 modifiant l'arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des

Instituts de formation paramédicaux

➢ Arrêté du 31 décembre 2015 relatifs aux modalités d'accès par voie universitaire

➢ Arrêté du 2 septembre 2015 relatif au Diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute

L'INSTITUT DE FORMATION EN MASSO KINESITHERAPIE SUR LE TERRITOIRE

Participation aux actions de promotion de la santé sur le territoire

Depuis sa création, l'IFMK participe à de nombreux évènements afin :

- **De promouvoir l'activité physique :**
  - Mise en place d'activités physiques adaptées auprès d'enfants en IEM ;
  - Mise en place d'activités physiques adaptées auprès de résidents en EHPAD ;
  - Mise en place d'activités physiques adaptées auprès de patients d'une maison sport Santé du territoire ;
  - Mise en place régulière sur l'année de séances d'activité physique à destination des étudiants de K1-L2 afin de les sensibiliser à l'importance de la poursuite d'une activité physique durant leurs études ;
  - Participation depuis 2021 aux journées Sentez-vous sport organisées par le comité olympique français sur le campus de Bècheville, et à destination des étudiants et des professionnels du Campus de formation ;
  - Participation à la fête du sport des Mureaux en 2024 : évaluation de la forme physique et de la sédentarité afin d'orienter les participants vers des activités intéressantes selon leur profil et conseils de prévention portant sur les échauffements et la récupération, avec mises ne pratiques animées par les étudiants ;
  - Intervention auprès de clubs sportifs et parasportifs du territoire afin de proposer des actions de prévention des blessures.

- **De proposer des soins de récupérations lors d'évènements sportifs (étudiants accompagnés par un MK) :**
  - Participation au Chocotrail de Hardricourt chaque année ;
  - Participation aux virades de l'espoir de Cergy Pontoise chaque année ;

- Participation à la Color Run de Limay en septembre 2023
- Participation au Top 12 de badminton en 2023 ;
- Participation à la Pisciacaise de Poissy en mars 2024.
-

➢ **De découvrir, puis de promouvoir, le handisport, en partenariat avec la Fédération Française Handisport (FFH), par la participation à des événements parasportifs organisés sur le territoire sur 2023-2024 :**

- Journée paralympique du 08 octobre 2023 : découverte des parasports, échange avec des parasportifs de haut niveau, présentation, en tant que futurs professionnels de Santé, de l'outil « Trouve ton parasport » promu par le comité France paralympique ;
- Tournoi qualification de para tennis de table de Saint-Quentin-en-Yvelines les 11 et 12 novembre 2023 : analyse d'un geste parasportif, soins de récupération et de prévention, présentation de la discipline, échanges avec les para-athlètes et observation de la compétition ;
- Championnat d'Europe d'Escrime fauteuil à la Halle Carpentier à Paris 13ème les 10 et 11 mars 2024 : analyse d'un geste parasportif, soins de récupération et de prévention, présentation de la discipline, présentation de l'accompagnement médical et paramédical mis en place dans le cadre d'une telle compétition, échanges avec les para-athlètes, les kinésithérapeutes et les coachs, présentation d'une analyse biomécanique menée par des chercheurs en sciences du mouvement, et observation de la compétition ;
- Handisport Open Paris (HOP) 2024 au stade Charléty à Paris 13ème le 14 juin 2024 : analyse de gestes parasportifs (para-athlétisme), présentation des disciplines et classifications, échanges avec des para-athlètes, des kinésithérapeutes et des coachs de différents pays, et observation de la compétition depuis les tribunes et au bord du terrain.

➢ **De mener des actions de prévention dans le cadre du service sanitaire des étudiants en Santé auprès de populations éloignées du soin et / ou particulièrement à risque :**

- Prévention en Santé auprès de Muriautins apprenant la langue française, de jeunes suivis dans le cadre de la réussite éducative et de personnes âgées ;
- Prévention des troubles musculo-squelettiques auprès d'adultes en situation de handicap travaillant en ESAT ;
- Prévention des risques de chute auprès des personnes âgées d'une résidence autonomie ;
- Prévention des addictions, des violences sexistes et sexuelles, des risques suicidaires, des IST, du stress auprès des étudiants de 1ère année de toutes les filières du Campus InSanté ;
- Prévention de la surexposition aux écrans et du harcèlement scolaire auprès des parents ;

- Prévention de la Santé des femmes auprès d'adultes d'une résidence autonomie ;
- Promotion de l'égalité filles – garçons et informations sur la puberté auprès d'enfant scolarisés en CM2.

Participation à des actions de promotion de l'attractivité du territoire

- L'IFMK participe avec la ville des Mureaux à l'élaboration d'une communauté professionnelle de territoire et s'est intégré au groupe de réflexion sur l'attractivité des nouveaux professionnels de santé sur la ville.
- L'IFMK participe à des forums étudiants, aux portes ouvertes à la faculté de Saint Quentin en Yvelines, à la faculté de Nanterre pour présenter la profession et les conditions d'admission
- L'IFMK permet la diffusion des offres d'emploi, de contrats d'apprentissage auprès des étudiants.

Interdisciplinarité

Depuis sa création, les étudiants en masso-kinésithérapie ont des interventions communes avec d'autres professions paramédicales (IFSI, IFP, IFE, IFAS) et montent des projets en commun afin de travailler leur compétence 10 « organiser et coopérer avec les différents acteurs contribuant à la prise en charge de la personne ou du groupe ».

1. LA DEFINITION DE LA MASSO KINESITHERAPIE

La pratique de la Masso-kinésithérapie comporte la promotion de la santé, la prévention, le diagnostic kinésithérapique et le traitement :

1° Des troubles du mouvement ou de la motricité de la personne ;

2° Des déficiences ou des altérations des capacités fonctionnelles.

Dans le cadre des pathologies héréditaires, congénitales ou acquises, stabilisées ou évolutives impliquant une altération des capacités fonctionnelles, le masseur-kinésithérapeute met en œuvre des moyens manuels, instrumentaux et éducatifs et participe à leur coordination.

Dans l'exercice de son art, seul le masseur-kinésithérapeute est habilité à utiliser les savoirs disciplinaires et les savoir-faire associés d'éducation et de rééducation en Masso-kinésithérapie qu'il estime les plus adaptés à la situation et à la personne, dans le respect du code de déontologie précité.[2]

[2] Code de santé publique. Chapitre 1er .Article L4321-1

Née en 1946, la profession connaît depuis, de constantes évolutions. De nouvelles missions et de nouvelles responsabilités s'offrent aujourd'hui au masseur-kinésithérapeute afin de répondre aux besoins de santé de la population confrontée au vieillissement et à l'augmentation des maladies chroniques. Son rôle est de plus en plus préventif.
La réorganisation du système de santé élargit les champs de compétences des masseurs kinésithérapeutes : l'accès direct, la télé-rééducation.
Ces nouveaux champs nécessitent aux étudiants de maitriser les nouvelles technologies.

Le Masseur-kinésithérapeute utilise des gestes et des techniques spécifiques. Il choisit les techniques les plus appropriées, selon les recommandations scientifiques et en tenant compte des caractéristiques psychologiques, sociales, économiques et culturelles de la personnalité de chaque patient, à tous les âges de la vie.
Dans tous les domaines où il est amené à exercer, le masseur-kinésithérapeute tient compte de l'environnement du patient et du contexte dans lequel se situe son intervention. Il doit être capable de s'adapter à chaque situation particulière.
Le cursus de formation est donc centré sur la réflexion clinique étayée de connaissances scientifiques et techniques.

2. L'ADMISSION

L'IFMK du Campus du CHIMM bénéficie d'un agrément depuis le 9 juillet 2015 pour 30 places. Les modalités de recrutement des étudiants sont basées sur la règlementation en vigueur l'arrêté du 16 juin 2015 relatif à l'admission dans les instituts préparant au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute,

Par voie universitaire :

Conventionnement avec la faculté de Saint Quentin en Yvelines (UVSQ) en 2024 ;

PASS: 12 places

Sciences de la Biologie, avec la faculté de Saint Quentin en Yvelines : 8 places

LAS RR : 3 places

Bio chimie : 5 places

Conventionnement avec la faculté de PARIS-NANTERRE en 2024 :

STAPS : 10 places

D'autres candidats peuvent intégrer l'IFMK

- articles 25 : 2 places (5%). Ces places sont réservées à des candidats ayant au minimum une licence scientifique,
- article 27 : 1 place (2%). Cette place est réservée pour des professionnels disposant d'un diplôme obtenu en dehors de l'union européenne (concours extra-communautaire).

3. LES OBJECTIFS DE FORMATION

Lors de sa prise de fonction, le masseur kinésithérapeute sera capable de :

- Assurer une prise en soins holistique à la personne soignée dans son environnement
- Elaborer un projet thérapeutique personnalisé en kinésithérapie et l'évaluer
- Adapter une posture de préventeur
- Intégrer une équipe pluridisciplinaire
- Encadrer un étudiant masseur-kinésithérapeute
- Assurer des séances d'activité physique en qualité d'éducateur sportif
- Gérer une structure collective ou individuelle
- Assurer une veille professionnelle (techniques, législatives, éthiques...)

Nous devons donc former des étudiants en Masso-kinésithérapie, aptes à remplir les rôles d'expert en Masso-kinésithérapie, de praticien, de formateur, de communicant, d'éducateur, de gestionnaire et de responsable au regard de la déontologie tel que défini dans le référentiel des activités (Annexe 1 de l'arrêté du 2 septembre 2015).

Former des étudiants en Masso- kinésithérapie, réflexifs ayant la capacité à construire leur propre savoir et à s'interroger sur leur pratique en tenant compte de l'évolution et des progrès de la science est notre objectif principal.

4. ORGANISATION GLOBALE DE LA FORMATION

Une formation sur 4 ans aboutissant au grade master

L'ensemble de la formation se déroule sur quatre années, réparties en 2 cycles de 2 années, avec 1860 heures d'enseignements théoriques en partenariat avec l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) et de travaux pratiques et 1400 heures d'enseignements cliniques (stages). Le temps de travail personnel représente 3220 heures ce qui nécessite le développement de méthodes d'apprentissage en autonomie par l'étudiant.

C'est une formation en alternance qu'on souhaite la plus intégrative possible.

Le cycle 1 d'une durée de deux ans, est composé des enseignements scientifiques, méthodologiques et professionnels fondamentaux indispensables à la compréhension des problèmes de santé et des situations cliniques rencontrées en kinésithérapie.

Le cycle 2, d'une durée de deux ans, à partir des acquis du cycle 1, organise le développement des compétences diagnostiques et d'interventions kinésithérapiques dans les différents champs d'application de la Masso-kinésithérapie.

Les deux cycles de formation sont sous la coordination pédagogique de M. GIREME Alban, remplacée par Madame ROCCA Magali, puis par Madame FOURMEAU Alexandra depuis juin 2024 en son absence.

La coordination pour la première année est sous la responsabilité de Madame BASSUEL Julie, de Monsieur BAROU Adrien pour la deuxième année, de Madame BALLET Florence pour la troisième année et de Madame CHOISEL Lucile pour la quatrième. Tous les responsables de la coordination des promotions sont masseurs kinésithérapeutes.

Chaque Unité d'Enseignements (UE) est sous la responsabilité pédagogique d'un formateur de l'institut. (Annexe I)

Chaque séquence pédagogique est construite en concordance avec les autres séquences pédagogiques. Chaque séquence, s'articulant avec les autres, participe à la construction du futur professionnel de Santé.

Les interventions sont assurées par une centaine d'intervenants, chargés d'enseignement, qui interviennent dans leur discipline propre :

- Enseignants universitaires
- Professeurs ou docteurs en médecine
- Cadres de santé
- Masseurs kinésithérapeutes diplômés d'État titulaires d'un diplôme universitaire de grade master, formateurs à l'institut ou intervenants vacataires
- Masseurs kinésithérapeutes possédant une expertise professionnelle dans leur domaine d'intervention.
- Professionnels de santé (ergothérapeutes, infirmiers, psychomotriciens, orthophonistes, pédicure podologue, diététicien)
- Autres professionnels qualifiés interviennent dans les disciplines suivantes (éthique, comptabilité, droit, gestion, professionnels d'éducation en activités physiques...)

Le référentiel de formation

Le référentiel de formation est établi au regard du référentiel de compétences. Chaque unité UE contribue à l'acquisition d'une ou plusieurs compétences.

Le référentiel de formation du diplôme d'État de masseur kinésithérapeute est constitué de 3 domaines de formation :

- Enseignements fondamentaux (cycle 1 UE 1 à 5 & cycle 2 UE 14 à 18) ;
- Sciences et ingénierie en kinésithérapie (UE 6 & 7& cycle 2 UE 19 à 24) ; et
- Approfondissements et professionnalisation (UE 8 à 13 & cycle 2 UE 25 à 32).

Les 3 domaines de formation sont donc déclinés sur 32 Unités d'Enseignement (UE).

Le référentiel de formation offre une progression pédagogique cohérente dont l'objectif est l'acquisition des 11 compétences du référentiel.

Les principes pédagogiques

Le socioconstructivisme

Le socioconstructivisme sur lequel sont basés les référentiels de formation est le modèle qui préside nos choix pédagogiques. Il voit l'apprenant comme :

- Un « acteur central » du dispositif de formation
- Un futur professionnel capable de réflexivité. Il sera en cela accompagné et formé par ses pairs.

De cette théorie, deux concepts majeurs sont identifiés : l'apprentissage vicariant et la théorie de l'auto-efficacité. Pour Bandura[3], les apprentissages par expérience directe surviennent le plus souvent sur une base vicariante, c'est à dire en observant le comportement des autres et les conséquences qui en résultent pour eux. Le sentiment d'efficacité personnelle désigne les croyances des individus quant à leurs capacités à réaliser des performances particulières. La perception qu'a un individu de ses capacités à exécuter une activité, influence et détermine son mode de pensée, son niveau de motivation et son comportement.

Les formateurs seront accompagnateurs des étudiants dans leur évolution tout au long de la formation.

Les analyses de pratique et la réflexivité

« Le tournant réflexif » de Donald Schön (1993) signifie le changement de perspectives, de méthode et de posture pour aborder « l'agir professionnel » par la recherche. Il s'agit d'un changement de paradigme pour découvrir ce que les professionnels savent déjà et les manières dont ils utilisent les savoirs. Ceci se concrétise par le passage d'un centre d'intérêt à un autre :

- « Qu'est-ce que les professionnels ont besoin de savoir pour agir ? »
- « Qu'est-ce que les professionnels mobilisent dans leur agir professionnel ? »

Argyris et Schön (1978) [4] ont proposé le concept de pratique réflexive, autrement dit de « *conversation avec une situation* », pour désigner l'activité mentale complexe mobilisée pour résoudre les problèmes qui se posent aux « *praticiens* » dans la pratique d'un métier.

Un praticien est réflexif lorsqu'il prend sa propre action comme objet de sa réflexion. « *Il se regarde agir comme dans un miroir et cherche à comprendre comment il s'y prend et pourquoi il fait ce qu'il fait, éventuellement contre son gré* » (Perrenoud 2004)[5].

La posture réflexive fait partie intégrante des référentiels de formation. « L'entraînement réflexif » est une exigence permettant aux étudiants de comprendre la liaison entre savoirs et actions, donc d'intégrer les savoirs dans une logique de construction de la compétence.

---

[3] Albert Bandura, docteur en psychologie, université de Stanford (Californie). Auteur de *L'Apprentissage social* (Mardaga, 1985).

[4] Schön, D-A 1994. Le praticien réflexif. A la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel. Montréal, Logiques

[5] Perrenoud, Ph (2004) - Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation Université de Genève 2004 ; Adosser la pratique réflexive aux sciences sociales, condition de la professionnalisation.
In Inisan, J-F. (dir.), Analyse de pratiques et attitude réflexive en formation (pp. 11-32). Reims : CRDP de Champagne-Ardenne

[6] Perrenoud (Philippe), « Apprendre à l'école à travers des projets : pourquoi ? comment ? », université de Genève, 2002, en ligne

Les unités d'intégration en 2ème, 3ème et 4ème année seront des temps propices aux analyses réflexives de situation vécues en stage.

La pédagogie par projet

La pédagogie par projet s'appuie sur les possibilités qu'elle offre de s'aventurer au-delà des disciplines, et ainsi de mobiliser les compétences transversales des étudiants, de recourir aux TIC et d'intégrer les initiatives des acteurs autour d'un projet fédérateur. Elle cherche également à familiariser les étudiants à la complexité du monde professionnel actuel, tout en les aidants à construire au fur et à mesure de leur formation un projet personnel et professionnel.

Pour Philippe Perrenoud[6] un apprentissage par projet :

– est une entreprise collective gérée par le groupe

– s'oriente vers une production concrète

– induit un ensemble de tâches dans lesquelles tous les étudiants peuvent s'impliquer et jouer un rôle actif, qui peut varier en fonction de leurs moyens et intérêts ;

– suscite l'apprentissage de savoirs et de savoir-faire de gestion de projet (décider, planifier, coordonner, etc.) ;

– favorise en même temps des apprentissages identifiables (au moins après coup) figurant au programme d'une ou plusieurs unité d'enseignements.

Organisation de l'alternance

Le parcours de stages est individualisé au regard de l'évolution des acquisitions en termes de compétences et du projet professionnel de l'étudiant. Il est construit avec l'étudiant, réajusté selon ses difficultés d'apprentissage et ses différentes projections.

La formation clinique en stage dure 1470 heures (base 35h/semaine) et est réparti comme suit :

Cycle 1 – 4 stages :

- Semestre 1 - stage 1 - 3 semaines
- Semestre 2 - stage 2 - 3 semaines
- Semestre 3 - stage 3 - 6 semaines
- Semestre 4 - stage 4 - 6 semaines

Cycle 2 : 3 stages

- Semestre 5 - stage 5 - 6 semaines
- Semestre 6 - stage 6 - 6 semaines
- Semestre 8 - stage 7 clinicat - 12 semaines

Les stages sont effectués majoritairement sur l'ensemble du territoire de santé de la région Ile-de-France et plus particulièrement des Yvelines et du Val d'Oise. L'ensemble des équipes

hospitalières et extrahospitalières, salariales et libérales se structurent afin de recevoir nos étudiants. Tous ces stages se déroulent dans des établissements agréés.

Madame Rocca, responsable des stages au sein de l'IFMK assure les liens entre les lieux de stage et l'IFMK.

Afin de développer une alternance la plus intégrative possible, nous favorisons les échanges entre les lieux de stage, l'IFMK et les étudiants :

- Une charte d'encadrement a été co-élaborée avec des partenaires de stage, des représentants des étudiants et les formateurs de l'IFMK
- Des visites de stage sont organisées avec l'ensemble des formateurs de l'IFMK. L'objectif est qu'un membre de l'équipe pédagogique de l'IFMK se déplace dans une structure d'accueil, au moins une fois pendant les 4 années de formation clinique de l'étudiant.
- Des temps de rencontres sont organisés au sein de l'IFMK une fois par an (journée des partenaires de stage)
- Des TD pratiques sont réalisés dans les locaux de nos partenaires afin que les étudiants aient accès au matériel spécifique de rééducation (rééducation vestibulaire, robotique, isocinétisme, perinéale..) et puissent rencontrer des patients et des professionnels qui travaillent en lien avec les masseurs kinésithérapeutes.
- Des travaux sont demandés lors de chaque stage afin que les étudiants prennent du recul sur des situations d'apprentissage vécues.
- La participation des tuteurs de stage aux analyses de pratiques, et aux retours de stage.
- Des temps de préparation et de retours de stage en petits groupes sont planifiés pour chaque période de stage.

Trois champs cliniques sont à valider par les étudiants avant la fin de la troisième année de formation :

- Musculo-squelettique
- Neuromusculaire
- Respiratoire, Cardiovasculaire, interne & tégumentaire

Il est également recommandé aux étudiants de passer par les différentes structures proposées à savoir : centre hospitalier, centre de rééducation, structures médico-sociale (CAMSP, IEM, MAS, FAM…) cabinet libéral, structures et clubs sportifs.

Les étudiants K2, K3, K4 choisissent les stages de l'année en cours à l'année N-1. En ce qui concerne les K1, ils choisissent leurs stages 1 et 2 dès la rentrée. Les étudiants ont donc une visibilité annuelle de leurs stages : dates, lieux, champs cliniques.

Un partenariat entre l'établissement d'accueil et l'IFMK fixe les possibilités d'accueil de manière annuelle. Ainsi à chaque début d'année civile, la campagne des stages est menée afin de recenser les possibilités d'accueil de nos étudiants dans les différents établissements d'accueil. Les possibilités d'accueil précisent le nombre d'étudiants accueillis, les périodes concernées, les champs cliniques visés.

Les étudiants ont la possibilité de faire des demandes de stage personnel qui doivent être validées par la référente des stages.

Tous les terrains de stage doivent valider la charte d'encadrement pour être agréés par l'institut.

5. PLANIFICATION DE L'ALTERNANCE

Annexe II

6. LE CYCLE 1

Le 1er cycle d'études est constitué de 13 UE dont il convient de répartir les enseignements entre les semestres de la 1ère année et de la 2ème année. Le découpage réalisé répond à des impératifs réglementaires et didactiques dans une logique d'optimisation de l'apprentissage (Cf. maquette de répartition des UE et des ECTS).

Les clefs de répartition sont les suivantes :

- Respect du cadre défini par l'arrêté du 2 septembre 2015 :
- Respect des répartitions imposées par le texte (volumes et positionnements semestriels) et les demandes universitaires
- 30 ECTS par semestre
- Répartition des enseignements selon une approche régionnalisée qui va du simple vers le complexe et de l'analytique vers le global et régionalisée.
- Enseignements pratiques fondamentaux (massage, mobilisation passive, anatomie palpatoire, etc...) rythmés par les acquisitions théoriques de l'UE4 et de l'UE6 (anatomie, physiologie biomécanique- méthodes et outils).
- Enseignement de physiologie (métabolismes, appareils,) préférentiellement maintenus en 2ème année dans la perspective d'aborder la dans la perspective d'aborder la sémiologie de ces différents champs (hors musculo squelettique) en 3ème année pathologie.
- En 1ère année de la physiologie articulaire des membres est maintenue pour favoriser les apprentissages dans une même séquence.
- Méthodes de travail et méthodes de recherche réparties harmonieusement dans chaque semestre.

Cette année, afin de parfaire les compétences pratiques des étudiants, des temps de pratiques régulées par des étudiants de 3ème et 4ème année sont mis en place sous la supervision d'un formateur de l'IFMK. Les étudiants de 1ère et 2ème années doivent dans un temps de réflexion bref être capables de mettre en œuvre une technique demandée auprès d'un étudiant de 3ème ou 4ème année qui le régulera. Après cette régulation, l'étudiant doit être capable d'améliorer sa pratique.

Chaque étudiant de 1ère ou 2ème année doit lors d'une séance mettre en œuvre plusieurs techniques dans un temps imparti. Chaque étudiant assiste aux passages des étudiants de son demi-groupe. Ces séances appelées « flash mob » sont déroulées durant chaque semestre. Le

formateur régule lui aussi les pratiques et en fin de TD fait une synthèse sur les points positifs et les axes à améliorer.

La première année

Cette première année de formation, coordonnée par Madame BASSUEL, doit permettre aux étudiants de :

- Comprendre le fonctionnement physiologique de l'homme,
- Appréhender le monde sanitaire et social, le handicap, les champs de compétences des différents professionnels de santé.
- Comprendre les enjeux de la relation thérapeutique,
- Prendre conscience de leurs corps et de leur rapport aux corps.
- Maitriser les techniques masso-kinésithérapeutiques de base.
- Concevoir le masseur kinésithérapeute comme un professionnel de la prévention en santé.
- Adopter une méthodologie de travail lui permettant d'être acteur de leurs apprentissages et de profiter pleinement des temps de travail personnel mis en place dans le référentiel.

Pour atteindre ces objectifs, différentes modalités pédagogiques et projets ont été mis en place.

En UE1 : Un projet de santé publique est mis en place avec les étudiants psychomotriciens de 1ère année, décliné sur toute l'année dont le but est de comprendre la démarche de politique de santé publique. Des cours magistraux en e-learning par la faculté, et des cours magistraux et des TD en présentiel avec une experte en santé publique sont proposés.

En UE2 : L'axe majeur développé est le rapport au corps dans différents domaines : éthique, anthropologie, sociologie, psychologie, communication… Différents professionnels spécialistes assurent aussi bien les cours magistraux que des TD.

En UE3 : La majorité des enseignements sont faits par des médecins hospitaliers ou de la faculté pour la physiologie et introduisent les processus adaptatifs qui seront poursuivis en 2ème année. La biomécanique est assurée par des formateurs.

Les enseignements d'UE4, 6 et 7 sont assurés par des masseurs kinésithérapeutes et se font en lien afin de favoriser les apprentissages et la mise en lien des connaissances fondamentales avec celles de pratique. En 1ère année, ces enseignements concernent les membres inférieurs et supérieurs.

En UE6 : Une introduction en fin de 1ère année au raisonnement clinique est apportée suite au 2ème stage.

En UE7 : les étudiants passent leur AFGSU de niveau 2 en fin de semestre 2. Les conditions de passation de l'AFGSU sont décrites ultérieurement.

En UE8, les enseignements sont réalisés par des masseurs kinésithérapeutes, ayant une expérience en recherche. La première année est plus axée sur les méthodes de travail. Le premier semestre permet aux étudiants de comprendre comment travailler en autonomie que ce soit en individuel ou

en collectif afin qu'ils préparent de plus en plus les cours en amont de leur participation. Le second semestre leur permet de comprendre la méthode de l'analyse de pratique et de la justification des propositions. Ils acquièrent les bases de la recherche documentaire tout au long de l'année à travers différents travaux de recherches (UE1, UE2, UE6, UE12...).

Les enseignements en UE9 se font via une plateforme MiSchool.

L'option, UE12, permet au semestre 1 une réflexion sur le handicap et au semestre 2 de les préparer à des activités d'aide-soignant (en partenariat avec l'IFAS de notre structure) qu'ils pourront dorénavant être susceptibles de faire à l'issue de leur première année.[6]

Depuis 2021, les étudiants de 1ère année, bénéficient d'une séance d'activité physique d'une heure hebdomadaire animée par des étudiants de 3ème année et de 2ème année, sous la responsabilité d'un formateur de l'IFMK.

Lors des stages, il est demandé dans un premier temps pour comprendre le système de santé et plus concrètement la profession de masseur kinésithérapeute de :

- présenter et situer sur un territoire leur lieu de stage
- repérer les 11 compétences chez leur tuteur en les illustrant par des activités qu'ils ont observées ou auxquelles ils ont participé.

Lors du second stage, il leur est demandé de :

- faire une première recherche sur la pathologie d'un patient vu en stage et d'écrire comment ils ont réalisé son bilan (de la recherche de données dans le dossier aux évaluations cliniques)
- de présenter un rapport d'étonnement sur les écarts entre la théorie et la pratique vue en stage.

Ces travaux valident une partie de l'UE6 et les recherches bibliographiques, l'UE8.

Cette année, les stages seront aussi l'occasion de mieux appréhender les activités des aides-soignants et de suivre des professionnels aides-soignants quelques jours aussi bien pour comprendre leurs activités mais aussi pour comprendre comment collaborer avec ces professionnels.

[6] Arrêté du 3 février 2022 relatif aux vacations des étudiants en santé pour la réalisation des activités d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture ou des actes et activités d'infirmier, et à l'obtention du diplôme d'Etat d'aide-soignant par les étudiants en santé non médicaux et du diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture par les étudiants sages-femmes

La deuxième année

Cette 2ème année, coordonnée par Mme BASSUEL, Mme BALLET et Mme CHOISEL doit permettre aux étudiants de :

- Comprendre la physiologie de l'homme sain.
- Maitriser les techniques de bases de masso-kinésithérapie quelque soit le champ.
- Savoir réaliser un bilan avec les échelles recommandées dans des situations simples quelque soit le champ.
- Réaliser un diagnostic masso-kinésithérapique en prenant en compte le contexte biopsycho social du patient et de proposer un projet de soin s'y rapportant.
- Comprendre les modèles de raisonnement clinique et initier leur application dans tous les champs disciplinaires.
- Savoir faire une lecture critique d'article,
- Analyser un geste sur le plan biomécanique en lien avec le monde handisport.
- Comprendre les processus pathologiques qui seront les pré-requis à l'abord des pathologies.
- Connaitre la sémiologie des pathologies musculo-squelettiques,
- Initier à l'analyse de pratique à un niveau 1 méthodologique.

Pour atteindre ces objectifs, différentes modalités pédagogiques et projets sont mis en place.

UE3 : Une mise en lien entre la physiologie et les processus pathologiques permet aux étudiants de comprendre les dysfonctionnements et les signes cliniques potentiels à repérer lors des bilans. Des recherches sur des principes et modalités en MK pour y remédier permettent aux étudiants de comprendre comment leurs actions peuvent influencer la récupération, la cicatrisation des tissus. Ces enseignements sont réalisés par des MK sous la forme de TD ou de CM en pédagogie inversée parfois.

Les enseignements biomécaniques sont poursuivis et mis en lien avec les apports en physiologie.

En UE4/ UE6/ UE7 : tout comme en première année, les 3 unités d'enseignement sont mises en lien pour favoriser les apprentissages sur l'abord du tronc. Ces enseignements sont assurés par des masseurs kinésithérapeutes. Ces apports se font sous la forme de TD majoritairement.

En UE4 : Des apports en cinésiologie sont plus importants afin que les étudiants soient capables d'analyser un geste. Ils sont assurés par un masseur kinésithérapeute et se font sous la forme de CM inaugural et de TD d'application. Une étude d'analyse d'un geste handisportif est réalisée au cours du semestre 4.

En UE5 : Les premières pathologies dans le champ musculo-squelettique sont abordées. Les liens avec les processus pathologiques sont réalisés afin de permettre une méthodologie d'apprentissage. Les généralités sont vues en introduction du semestre 3 et l'abord de pathologies plus spécifiques des membres sont mises en lien avec les TD UE7 musculo squelettique par région. Les interventions sont réalisées par des masseurs kinésithérapeutes et par des médecins ou chirurgiens. L'UE15 en 3ème année complètera ces enseignements.

En UE6 : Les enseignements sont sur 4 versants : la théorie portant sur les techniques (en lien avec l'UE4 et UE7), le raisonnement clinique, l'analyse du mouvement perturbé et la communication professionnelle (avec le patient et les autres professionnels de santé).

En UE7 : sont abordées les techniques spécifiques en pneumologie, en neurologie, cardiologie, déglutition, ORL, périnéologie par des MK experts.

En UE8 : les enseignements sont focalisés sur les méthodes de recherche avec le développement de l'analyse critique par la compréhension des statistiques, de la métrologie, de la démarche de recherche clinique. Les enseignements sont majoritairement réalisés par des MK. Les enseignements s'initient en cours magistraux suivis de TD applicatifs.

Les étudiants devront au 4ème semestre présenter en groupe, l'analyse critique d'un article de recherche, comparer cet article à d'autres articles afin de le situer dans la recherche, poser une nouvelle question de recherche et les présenter oralement et sous forme d'un poster lors d'une demi-journée de conférence au sein de l'IFMK.

UE9 : l'anglais se poursuit avec l'utilisation de MiSchool, la plateforme d'anglais et est ajouté au semestre 4 une communication écrite via un poster lors de la journée de recherche. Des TD pratiques en anglais sont assurés par un formateur de l'IFMK.

UE 13 : L'option est menée sur la promotion de l'activité physique et la capacité à animer une séance de groupe, d'activité physique ciblant un objectif précis. Elle est aussi centrée sur l'analyse d'une activité handisport en lien avec l'UE3. Des projets avec handisport sont menés tout au long de l'année pour faire participer les étudiants à des manifestations handisportives.

Le raisonnement clinique est le cœur de la 2ème année et l'UI10 permet la validation d'un premier niveau des 11 compétences. Au travers des situations vécues en stage, les étudiants exposent, en petits groupes lors de TD, leur démarche, puis prennent du recul sur leurs pratiques afin de les améliorer. Le travail débute au cours du 1er stage de 2ème année et se poursuit tout au long de l'année. Au semestre 3, les compétences 1, 2, 3, 5, 7 et 8 sont essentiellement travaillées. Au semestre 4, toutes les compétences sont analysées avec une attention particulière portée aux compétences 4, 6, 7, 8, 9 10, 11. Une prise de recul sur la posture professionnelle est demandée.

A chaque stage, il est demandé aux étudiants une analyse de situation.

Au semestre 3, il est demandé aux étudiants de faire des recherches sur la pathologie, le contexte d'un de leur patient, sur les recommandations en termes d'évaluation et de procéder au bilan et à l'élaboration d'un diagnostic masso kinésithérapique et d'un plan de soin.

Au semestre 4, les étudiants doivent exposer et justifier une prise en soin complète d'un patient de son bilan, à la conception de séance.

7. LE CYCLE 2

Ce cycle est constitué de 19 unités d'enseignement.

La répartition des enseignements selon une logique qui positionne exclusivement en 3ème année les connaissances théoriques dans les grands champs disciplinaires (UE15 à UE18) et les enseignements de rééducation (UE19 à UE23) sont lissés en 3ème et 4ème année (jusqu'au semestre 7). Ils sont rythmés par les acquisitions théoriques des UE « disciplinaires » de médecine et de chirurgie (UE15 à UE18).

Le travail préliminaire sur le Mémoire de fin d'étude, inscrit dans l'UE27 « Méthodes de travail et méthodes de recherche », débute au semestre 5, pour une articulation facilitée avec l'UE28 Mémoire de 4ème année.

En 3ème année, une partie de l'UE24 et l'UE31 sont en lien avec le service sanitaire des étudiants en Santé. En 4ème année, en UE24, est abordée l'éducation thérapeutique du patient.

En UE18 et UE23, pour les préparer à être des éducateurs sportifs et à gérer des séances de groupes, les étudiants animent des séances d'activités physiques auprès des étudiants de 1ère année, auprès des patients hospitalisés en psychiatrie au CHIMM et auprès d'enfants institutionnalisés en IEM et ce sous la supervision et régulation d'un formateur de l'IFMK. Les étudiants doivent préparer leur séance, l'animer puis évaluer leur pratique et proposer des actions concrètes d'amélioration.

De plus, comme présenté en amont, les étudiants participent aux flashmobs à destination des étudiants de 1ère et 2ème années. Ils acquièrent ainsi progressivement une posture de tuteur : ils doivent être capables, à l'issue du cycle 2, d'identifier les critères et indicateurs de réussite, de proposer une régulation, de questionner, de guider, d'accompagner le raisonnement, de proposer des axes d'amélioration…

En 4ème année, les étudiants travaillent autour d'une vignette clinique avec les étudiants de l'IFSI, de l'IFP et de l'IFE du campus InSanté pour proposer un projet personnalisé et individualisé au patient en interdisciplinarité. Ils présentent leur travail sous forme d'un staff. Ils sont régulés par un formateur de la filière soin et un formateur de la filière rééducation.

Les Unités d'intégration (UI25 et UI29) permettent l'acquisition des 11 compétences à un niveau 2.

La troisième année

La troisième année, coordonnée par Me BALLET, est la première année du 2ème cycle destiné, à partir du socle de connaissances théoriques et pratiques acquis pendant le 1er cycle, à organiser le développement des compétences diagnostiques et d'intervention kinésithérapique dans tous les champs d'exercice de la profession.

Durant le deuxième cycle, l'étudiant va notamment devoir agir avec compétence dans les situations de soin (alors que le 1er cycle restait centré sur la compréhension de ces situations de soins).

Cette année est plus particulièrement centrée sur l'élaboration du diagnostic kinésithérapique, la conception des interventions et l'acquisition des savoir-faire

Elle est axée sur les idées directrices suivantes :

- La solidité des connaissances fondamentales nouvelles, notamment dans les champs musculo-squelettiques, neuromusculaires, respiratoires, et cardio vasculaire est indispensable : elle constitue le socle de développement des compétences cliniques.
- L'acquisition des compétences cliniques requises pour élaborer et mettre en œuvre en autonomie un traitement pertinent de rééducation.
- La validation des 5 compétences cœur de métier (de C1 à C5).
- Le travail préliminaire à la rédaction du mémoire de l'UE28

De plus, en corrélation avec le décret n° 2016-1990 du 30 décembre 2016, Art. D. 1172-3, les étudiants sont formés à être tuteur de stage et pouvoir encadrer des activités physiques adaptées auprès de publics ayant des limitations sévères[7]

Pour atteindre ces objectifs :

- Les enseignements en UE15 qui sont la suite des enseignements de l'UE5 débutées en K2 sont essentiellement assurés par des masseurs kinésithérapeutes et sont le plus souvent sous la forme de pédagogie inversée ou de TD où il est demandé aux étudiants de faire du lien entre les enseignements de sémiologie vus en K2, les processus pathologiques et les processus de réparation afin qu'ils puissent construire leur bilan orienté.
- Les enseignements dans les UE16/17/18 sont assurés par des médecins spécialistes et des masseur-kinésithérapeutes expert du champ. Ces enseignements ont principalement la forme de cours magistraux et ont lieu sur le site de Bécheville. Des TD animés par des masseurs kinésithérapeutes complètent ces cours magistraux pour faciliter leur appropriation et la déclinaison vers la compétence de diagnostique masso-kinésithérapique.
- En UE18, au semestre 5, afin de développer les compétences des étudiants en animation d'activités physiques auprès d'un public ayant des limitations sévères, et pour qu'ils puissent tous acquérir une expérience auprès d'enfants ; nous leur demandons de réaliser une intervention en activités physiques adaptées auprès d'un groupe d'enfants suivis en IME avec l'aide de professionnels en activités physiques adaptées travaillant au sein de ces

[7] Décret n° 2016-1990 du 30 décembre 2016 relatif aux conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée JORF n°0304 du 31 décembre 2016

structures. De même, pour qu'ils puissent tous acquérir une expérience auprès de patients ayant des troubles psychiatriques nous leur demandons de réaliser une intervention en activité physique adaptée auprès des patients pris en soin au CHIMM. Ils sont encadrés et régulés par un médecin et un éducateur en APA expert dans ce champ d'activité.
Au semestre suivant, pour répondre au besoin de dépistage des troubles de l'équilibre, nous demandons aux étudiants de participer à des évaluations de risque de chute de personnes âgées avec des masseurs kinésithérapeutes diplômés.

Les enseignements en UE19, 20, 21, 23 se font sous la forme de TD de pratiques dans les différents champs disciplinaires et sont assurés par des masseurs kinésithérapeutes experts de ces domaines. Des cas cliniques virtuels permettent aux étudiants de comprendre les techniques de bilans spécifiques, de traitements à mettre en œuvre. Des supports vidéo sont aussi utilisés pour favoriser les apprentissages et aiguiser leur compétence de diagnostic, et d'analyse de prise en soin. Au semestre 6, des séances de simulation seront proposées.

Les connaissances de 1ère et de 2ème année sont régulièrement "convoquées" dans les enseignements de 3ème année afin de ne pas perdre leurs acquis

L'UI25 permet la validation des compétences cœur de métier. Cette UI est réalisée sous la forme de TD en petits groupes (4 à 5 étudiants). Les étudiants ramènent des situations de stage que le groupe analyse. L'intervenant (formateur ou expert de terrain) aide les étudiants à reconnaître la singularité des situations tout en identifiant les concepts transférables à d'autres interventions. L'UI25 est réalisée en 2 temps, le premier centré sur les compétences 1, 2 et 4 en lien avec le stage 5 et le second sur les compétences 3 et 5 en lien avec le stage 6.

En UE26 : Les enseignements sont répartis sur 3 domaines : communication orale avec un patient, communication écrite et lecture d'articles en anglais. La lecture d'article est en lien directe avec l'UE27. Les 2 autres domaines sont en lien avec les UE19 à 24.

En UE27 : Les enseignements permettent de comprendre les différentes modalités et techniques de recherche : clinique et en sciences humaines. Les enseignements sont réalisés par des professionnels de santé, ayant une expérience en recherche. Mme Bonnyaud, chercheuse, intégrée au DURR, assure certains enseignements, ainsi que Me Pierre, formatrice à l'IFSI, titulaire d'un doctorat qui a quitté le projet mais a laissé une capsule vidéo en lien.

Le travail du mémoire débute dès la 3ème année. Le premier semestre permet aux étudiants d'identifier une situation de départ et de débuter leurs recherches pour aboutir à des premiers questionnements. Le second semestre avec l'aide de leur directeur de mémoire, les étudiants doivent établir le cadre théorique de leur mémoire pour aboutir à leur problématique qui devra être validée par leur directeur de mémoire.

Les UE24 et 31 sont en lien avec le service sanitaire qui se réalise avec les étudiants infirmiers. Ce projet sera exposé ultérieurement.

La quatrième année

La quatrième année, coordonnée par Mme CHOISEL, est construite pour conduire les étudiants vers:

- La sécurité et la pertinence des évaluations, des diagnostics et de traitements kinésithérapiques
- L'acquisition des compétences d'analyse et de traitement
- La rédaction et la soutenance du mémoire niveau Master 2 universitaire
- L'autonomie tant dans l'analyse que la prise de décision
- Le passage à la vie active

Les objectifs recherchés en 4ème année sont :

- La conception d'un traitement et la conduite de l'intervention à toutes les phases de l'évolution du patient.
- La conception d'une démarche éducative afin que le patient puisse gérer sa maladie.
- La compréhension, réflexion, logique du raisonnement et argumentation président aux justes choix et à la bonne réalisation des techniques : ils sont sollicités en permanence lors des TP.

La lutte contre « l'évaporation » des connaissances acquises dans les UE des trois années précédentes est un objectif permanent de l'équipe pédagogique. Il faut trouver un juste équilibre entre les acquis à ne pas perdre, les connaissances nouvelles à acquérir, et les impératifs du programme réglementaire.

Pour atteindre ces objectifs :

Les enseignements en **UE 19, 20, 21, 23** se font sous la forme de TD de pratiques dans les différents champs disciplinaires. Ils sont assurés par des masseurs-kinésithérapeutes experts de ces domaines. Des cas cliniques virtuels permettent aux étudiants de comprendre les techniques de bilans et de traitements spécifiques à mettre en œuvre. Des TD ont lieu aussi sur des lieux d'exercice afin que les étudiants aient accès au matériel spécifique de rééducation et puissent rencontrer des patients et des professionnels qui travaillent en lien avec les masseurs-kinésithérapeutes:

- Rééducation vestibulaire ;
- Rééducation périnéale ;
- Nouvelles technologies en rééducation et réadaptation en neurologie ;
- Matériels et technologies mobilisés dans le sport de haut niveau ;
- Rééducation en SMR neurologie.

À noter qu'en **UE19**, au semestre 7, une des deux évaluations se déroule à l'extérieur du Campus, au sein de cabinets libéraux, sous la forme de MSP.

En **UE23**, deux projets sont menés par les étudiants :

- Pour répondre aux problèmes de santé au travail, les étudiants ont à concevoir et mettre en place des interventions en ergonomie à l'intention des populations à risques (employés de l'agroalimentaire, du médico-social, de l'industrie...). Ils sont accompagnés au cours du semestre 7 par une kinésithérapeute ergonome.
- Pour parfaire leurs compétences en kinésithérapie du sport, les étudiants, en petits groupes, doivent concevoir une formation auprès de sportifs et d'entraineurs d'un club de leur choix, afin de prévenir la survenue de blessures.

Les enseignements, théoriques et pratiques, abordent différents champs d'intervention spécifiques du masseur-kinésithérapeute :

- En oncologie, avec un focus sur les cancers du sein et les cancers pulmonaire ;
- En psychiatrie et dans les lieux de privation de liberté (notamment les prisons) ;
- En pédiatrie, avec un focus sur la prise en soin MK en néonatalogie, ainsi sur celle des malformations et malpositions (PBVE, métatarsus varus, scoliose, hanche, torticolis congénital, plagiocéphalie...) ;
- Dans le domaine sportif, avec un focus sur le retour au sport et la réathlétisation, ainsi que sur les actions du MK au bord du terrain ;
- Dans le domaine maxillo-facial, avec un focus sur la prise en soin en kinésithérapie des dyspraxies bucco-faciales et des atteintes temporo-mandibulaires.

Les enseignements en **UE24** se font sous la forme de TD pour accompagner les étudiants, répartis en petits groupes, à proposer un atelier d'éducation thérapeutique du patient (ETP). Cette séquence suite au diagnostic éducatif posé lors du stage 6 de 3ème année. Ces TD sont animés par deux kinésithérapeutes formées en ETP. L'entretien motivationnel est également abordé durant le semestre 7.

Les enseignements en **UE27** et **UE28** permettent aux étudiants d'avancer pas à pas dans la construction de leur mémoire. Des temps de régulations collectives ont lieu avec des formateurs et des intervenants spécialisés en recherche sur les semestres 7 et 8 :

- Accompagnement collectif en fonction de la méthode choisie : réalisation d'une revue de littérature d'une part, et mobilisation d'un outil d'enquête (entretiens ou questionnaire) d'autre part ;
- Accompagnement individuel et personnalisé par le directeur de mémoire (DDM), qui s'organise en partenariat avec l'étudiant suivi.

Les étudiants ont un guide qui leur permet de structurer leur travail. Ils doivent rendre des productions régulièrement, dans le cadre de l'UE27 (S7 et S8) et de l'UE28 (S8), leur permettant de cheminer progressivement, afin de:

- Poursuivre la partie conceptuelle, finaliser la problématique, formuler les hypothèses, choisir et justifier la partie méthode envisagée (au semestre 7, fin septembre) ;
- Présenter la partie méthode (au semestre 7, fin novembre) ;
- Présenter les résultats (de la revue systématique, des entretiens ou du questionnaire) et l'analyse de ces résultats obtenus (au semestre 8, fin janvier) ;
- Présenter la discussion et l'ouverture, ainsi que l'ensemble du mémoire complet (au semestre 8, début mars).

Un échange entre l'équipe pédagogique et les directeurs de mémoire est organisé à chaque nouvelle étape du mémoire afin d'assurer la compréhension des attendus, ainsi qu'une certaine homogénéité lors des évaluations (assurée, pour chaque étudiant, par son DDM).

Des temps de travail personnel guidé, fléchés vers la réalisation du mémoire et les échanges avec le DDM, sont programmés régulièrement sur les semestres 7 et 8 (de septembre à mars, autant que possible à la journée afin de limiter les déplacements des étudiants).

Les étudiants bénéficient, au semestre 8, en mars, d'une préparation à la soutenance : présentation des attendus en CM, proposition d'un « modèle / plan type », organisation de soutenances blanches et régulations collectives. Les étudiants peuvent également bénéficier d'une soutenance blanche avec leur DDM.

De plus, afin d'accompagner les étudiants dans leur professionnalisation, des enseignements sur le plagiat, la rédaction de courriers professionnels, la RGPD et les règles de sécurité et de protection des données et informations médicales, sont planifiés au semestre 7.

En **UE14** afin de préparer les étudiants à la vie active, des enseignements sous forme de cours magistraux et TD sont organisés au semestre 7. Les aspects législatifs, déontologiques et financiers de la profession sont abordés. Ils concernent tant l'exercice libéral que l'exercice salarié. Le lien avec des situations professionnelles concrètes y est privilégié à travers le choix des intervenants (professionnels) et du type d'enseignement :

- Grands principes du Droit et de la législation dans le domaine de la Santé ;
- Législation et déontologie des masseurs-kinésithérapeutes ;
- Spécificités de la législation concernant les enfants ;
- Gestion d'une structure libérale, comptabilité et fiscalité ;
- Kinésithérapie salariée : présentation de différentes modalités d'exercice sous la forme d'une table ronde avec plusieurs professionnels ;
- Exercice professionnel en réseau : présentation des MSP et CPTS, intérêts et impacts pour les MK ;
- Création d'un cabinet de MK : droits, obligations, contraintes, règles incombant au professionnel de Santé ;
- Droits des personnes en situation de handicap et présentation des procédures et prestations des MDA / MDPH ;

- Modalités spécifiques d'exercice, sous la forme de partages d'expériences : en maison sport Santé, auprès d'un club sportif, ergonomie et prévention en entreprise...

Les étudiants mobilisent également les concepts abordés en éthique durant le cycle 1, afin d'étudier et d'analyser des situations vécues durant leur formation et soulevant un questionnement éthique et / ou déontologique. Débuté au semestre 7, cette séquence débouche sur une production écrite de groupe ainsi que sur une table-ronde au semestre 8.

Il est proposé aux étudiants d'assister à une session de la chambre disciplinaire nationale afin de mieux comprendre le fonctionnement des instances de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes. À cette occasion, les étudiants rencontrent également les assesseurs, ainsi que des élus de l'Ordre National, leur permettant de poser leurs questions auprès d'experts en législation et déontologie MK.

À la fin du semestre 8, une séquence portant spécifiquement sur l'accès direct est réalisée, en lien avec les évolutions législatives actuelles, et notamment la parution du décret n° 2024-618 du 27 juin 2024, relatif à l'expérimentation permettant aux masseurs-kinésithérapeutes participant à une communauté professionnelle territoriale de santé d'exercer leur art sans prescription médicale. Les Yvelines faisant partie des seize départements choisis pour mettre en œuvre cette expérimentation, il nous semble essentiel de renforcer la formation de nos étudiants dans ce domaine et les préparer à se saisir de cette modalité d'exercice.

En **UE22**, des TD et cours magistraux sont animés par des ergothérapeutes, des prothésistes, une podologue, des masseurs-kinésithérapeutes concernant les moyens de substitution et suppléance sensorielles et motrices, ainsi que les dispositifs d'aménagement du domicile.

Un projet est mis en place avec les étudiants des autres filières du Campus InSanté afin qu'en groupe autour d'une vignette clinique virtuelle, les étudiants établissent un projet d'intervention individualisée interdisciplinaire ou un projet de vie selon la situation du patient. Des TD sont animés par des formateurs des différents instituts de formation du groupement hospitalier Yvelines Nord.

En lien avec les évolutions actuelles de la profession et du secteur sanitaire et social, des enseignements sont proposés sur les thématiques suivantes : télérééducation et objets connectés, organisation et fonctionnement des SMR, modèles individuel et social du handicap, innovations actuelles en Santé et perspectives dans les années futures.

L'option, **UE32**, est centrée sur la posture de formateur et sur la compétence 11. Les étudiants sont amenés à dispenser un enseignement dans le cadre du projet de formation de joueurs et entraineurs à la prévention d'une blessure. Les étudiants sont accompagnés dans la réalisation de ce projet sur les semestres 7 et 9 : régulations de la fiche pédagogique élaborée ainsi que de l'analyse effectuée à la suite de l'intervention auprès du club sportif.

Comme présenté précédemment, les étudiants sont également conduits à se saisir de la posture de tuteur lors de TD à l'IFMK :

- Durant les flashmobs destination des étudiants de 1ère et de 2ème année de formation ;
- Durant les TD de préparation à l'accueil d'étudiants en stage, de mobilisation du portfolio et de gestion de situations difficile ou de conflit ;
- Durant les mises en situation d'accueil d'étudiants de 1ère année en stage, permettant à la fois de mettre les étudiants de 4ème année en position de tuteurs, mais aussi de préparer les étudiants de 1ère année à leur premier stage.

L'**UI29**, au semestre 8, a pour objectif l'analyse et l'amélioration de la pratique au sens large, c'est-à-dire au-delà de l'interaction individuelle kinésithérapeute / patient. Elle est complémentaire de l'UI25, qui vise l'analyse de pratique thérapeutique, c'est-à-dire la conception d'un traitement et la conduite de l'intervention de l'étudiant pour un patient.

Les étudiants ont réalisé plusieurs projets durant leur formation, en particulier au 2ème cycle. Ils doivent proposer l'analyse de l'un de ces projets, de leur choix, dans l'objectif de mettre en évidence l'acquisition, la mobilisation et l'évaluation des capacités d'auto-évaluation et d'amélioration de la pratique professionnelle, au regard des compétences dites « réflexives », 6 à 11.

De plus, trois temps de suivi pédagogique collectif sont programmés en visio durant le clinicat avec les référents pédagogiques respectifs des étudiants. Ces temps d'échange permettent à la fois de suivre et accompagner les étudiants durant leur clinicat, mais aussi de réaliser des analyses de situation. Les étudiants doivent notamment :

- Proposer l'analyse d'une situation de soin au regard des 11 compétences du masseur-kinésithérapeute, et dans l'objectif d'amélioration continue des pratiques professionnelles. En pratique, l'étudiant explique sa démarche de soin au regard des compétences 1, 2, 3, 4, 5, 6, 9 et 10 (+ 11), et l'analyse, puis propose des axes d'amélioration de sa pratique, en mobilisant les compétences 7 et 8, en s'appuyant sur une modélisation mettant en évidence son raisonnement ;
- Proposer une auto-évaluation des 11 compétences du masseur-kinésithérapeute, au regard des objectifs formulés, et validés avec le tuteur, au début du clinicat (ou réajustés à mi-stage), au niveau attendu en fin de 2ème cycle, en s'appuyant sur des critères et indicateurs pertinents et cohérents.

Par ailleurs :

- La compétence 6 est évaluée dans le cadre des projets « ergonomie » et « sport et prévention » (UE23) ;
- La compétence 7 est évaluée dans le cadre des projets « analyse d'une situation éthique » (UE14), « sport et prévention » (UE32) et « tutorat » (UE32) ;
- La compétence 8 est évaluée dans le cadre de l'ensemble des projets (UE14, UE23, UE24, UE27, UE28, UE32) ;

- La compétence 9 est évaluée dans le cadre des projets « ergonomie » (UE23), « sport et prévention » (UE32), séance d'activité physique à destination des étudiants de 1ère année (UE23), « tutorat » (UE32) ;
- La compétence 10 est évaluée dans le cadre du projet « P3I » (UE22) et du projet « sport et prévention » (UE32) ;
- La compétence 11 est évaluée dans le cadre du projet « sport et prévention » (UE32) ainsi que du projet « tutorat » (UE32).

L'IFMK fait, par ailleurs, part d'une démarche d'ouverture et d'accompagnement vers la diplomation et la poursuite de la formation tout au long de la vie professionnelle au travers de l'incitation à participer à des journées ou formations extérieures telle que :

- CIFEPK, 01-02-03 mars 2024 (une journée, celle du vendredi 01/03/2024, a été libérée en ce sens pour cette promotion) ;
- 1er EPU du DUMAPS (Département Universitaire de la Médecine des Activités Physiques et Sportives de l'UVSQ), 07 mars 2024 ;
- Salon Rééduca, 05-06-07 octobre 2023 ;
- "Les mardis de la CPTS Val de Seine", notamment le 16 janvier 2024 (portant sur les lombalgies et la prise en soin pluriprofessionnelle en ville) ;
- Conférence EBP "autour de la coiffe" à l'hôpital Américain à Neuilly-sur-Seine, le 01 février 2024 ;
- Soirée Ville-Hôpital - Parcours du patient douloureux chronique, CHIMM, 14 septembre 2023 ;
- 11ème édition des JPKRP (Journée pratique de Kinésithérapie Respiratoire Pédiatrique), le 17 mai 2024, avec autorisation d'absence du clinicat pour participer à cette formation pour celles / ceux qui le souhaitaient.

8. CONDITIONS D'OBTENTION DE L'ATTESTATION AFGSU

Tous les étudiants bénéficient des enseignements théoriques et pratiques pour l'obtention de l'AFGSU. Les sessions de formations sont organisées avec les équipes pédagogiques, en groupe de 12 étudiants maximum sur le 2ème semestre de la formation conformément à la règlementation en vigueur.

Le recyclage de l'FGSU est réalisé avant la fin de leur formation en tenant compte de la règlementation des délais de recyclages (notamment pour les redoublants).

Une convention a été établie avec le CESU 78 qui délivre les attestations.

9. CONDITION D'OBTENTION DE L'ATTESTATION DE SERVICE SANITAIRE

Le projet pédagogique du service sanitaire des étudiants en santé relatif à l'arrêté du 12 juin 2018

Cadre législatif et contextuel

- Instauré dans le cadre de la stratégie nationale de santé 2018-2022
- Le Service Sanitaire des Etudiants en Santé est un dispositif fixé par le décret n°2018-472 du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire des étudiants en santé et précisé par l'arrêté du 12 juin 2018
- Diffusion d'interventions de prévention menées par des étudiants
- Lutte contre les comportements à risque chez les jeunes et les publics fragilisés socialement
- Apprentissage à la formalisation d'une démarche projet
- Apprentissage pluridisciplinaire

Les compétences à acquérir

- Concevoir et mettre en œuvre des actions de conseil, de promotion de la santé et de prévention auprès de populations cibles en lien avec les priorités de santé publique
- Acquérir et développer une posture éducative, notamment pour négocier des objectifs partagés avec une personne ou un groupe de personnes
- Concevoir et mettre en œuvre une évaluation de l'action

Les objectifs du SESA

- Initier les étudiants, futurs professionnels de santé, aux enjeux de la prévention primaire
- Permettre la réalisation d'actions concrètes de prévention primaire
- Favoriser l'inter-professionnalité et l'interdisciplinarité
- Intégrer la prévention dans les pratiques des professionnels de santé
- Participer à la lutte contre les inégalités d'accès aux soins

Les connaissances à acquérir

- Connaissances transversales :
  - ✓ Méthodologie de mise en œuvre d'actions de prévention primaire

- ✓ Communication vis-à-vis des différents types de publics cibles
- ✓ Les déterminants de santé, l'organisation du système de santé, les politiques de santé, l'organisation de la prévention et de la promotion en santé
- ✓ L'identification des lieux d'accueil des actions de santé publique

- Connaissances thématiques :
  - ✓ Selon les actions menées, les thématiques choisies et les publics ciblés

Le SESA et la formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK)

Il constitue un élément de validation du cursus de formation des semestres 5 et 6 pour les étudiants en masso-kinésithérapie du Campus de formation (5 ECTS). Les étudiants formalisent en groupe une démarche projet et réalisent une action de prévention (promotion de comportements favorables à la santé) à l'attention d'un public cible. L'arrêté précise les domaines d'actions prioritaires, les lieux d'intervention à privilégier et les modalités de collaboration avec les différents partenaires mobilisés.

Ce projet se fait en pluridisciplinarité avec les étudiants en soins infirmiers de 2ème année (L2). Les formateurs référents en Soins infirmiers sont Mme BONOMO, Mme CASALTA, Mme AYCHET. Les formatrices référentes au sein de l'IFMK sont Mme CHOISEL et Mme ROCCA.

Les prérequis au SESA :

Le SESA à l'IFMK, s'appuie sur des prérequis concernant les enseignements existants en santé publique et en éducation à la santé dispensés en semestre 1 et 2 (UE1 santé publique), ainsi que dans le domaine de la communication en semestres, 1, 2, 3, et 4 (UE6 Théorie en Masso-Kinésithérapie). D'autre part, le projet s'intègre aux enseignements existants des UE2 (Sciences Humaines) des semestres 1 et 2. L'ensemble de ces enseignements sont au service des compétences 3 « mettre en œuvre une démarche de promotion de la santé, d'éducation thérapeutique, de prévention et de dépistage » et 5 « établir et entretenir une relation et une communication dans un contexte d'intervention en Masso-Kinésithérapie ».

Organisation du SESA

La répartition du SESA a été choisie sur les UE24 et UE31 du référentiel de formation des Masseurs Kinésithérapeutes. Le projet a été divisé en 2 parties. Le 1er semestre (S5) contient les apports théoriques élaborés en partenariat avec l'Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, à base de E-Learning et de Travaux Dirigés à l'institut pour aider et accompagner les étudiants à la conception de leurs projets et des interventions. La deuxième partie (S6),

concernant la mise en œuvre, vise à l'élaboration de l'analyse des besoins des populations cibles, aux choix des objectifs de leur intervention, à la construction de l'intervention, à la réalisation de l'intervention et à l'analyse rétrospective et réflexive sur la totalité du projet de chaque groupe d'étudiants.

Les modalités du projet :

- Le partenariat est établi avec différentes structures des Yvelines.
- Des référents de proximité accompagnent les étudiants dans l'élaboration de leur projet en lien avec un formateur du Campus (infirmier ou kinésithérapeute).
- Les thématiques sont identifiées avec les partenaires selon leurs besoins.
- 23 groupes sont constitués.
- Les thématiques retenues cette année sont très diverses et vont de la prévention des addictions, des chutes, des troubles musculo-squelettiques, des violences sexuelles et sexistes entre étudiants…Auprès de publics divers : enfants de primaire (CM1/CM2), adultes en ESAT, étudiants de 1ère année du Campus InSanté, personnes âgées suivies par le CCAS des Mureaux ou vivant dans une résidence autonomie à Limay…
- Les actions ont lieu sur une période, du 18 au 21 mars 2024 selon les disponibilités de nos partenaires.
- Des ateliers, dont la temporalité est adaptée au public et à l'organisation de l'action, avec apports théoriques, démonstrations et expérimentations adaptées aux différents contextes, sont mis en œuvre.
- À l'issue de la réalisation de leur action, chaque groupe finalise et rend un dossier ;
- Une présentation orale, réalisée en groupe, est réalisée la semaine suivant l'action ; elle a pour objectif de conduire chaque groupe à analyser l'action réalisée, mais également le process, le fonctionnement du groupe, la cohérence et la pertinence des moyens proposés, etc...

Validation du service sanitaire

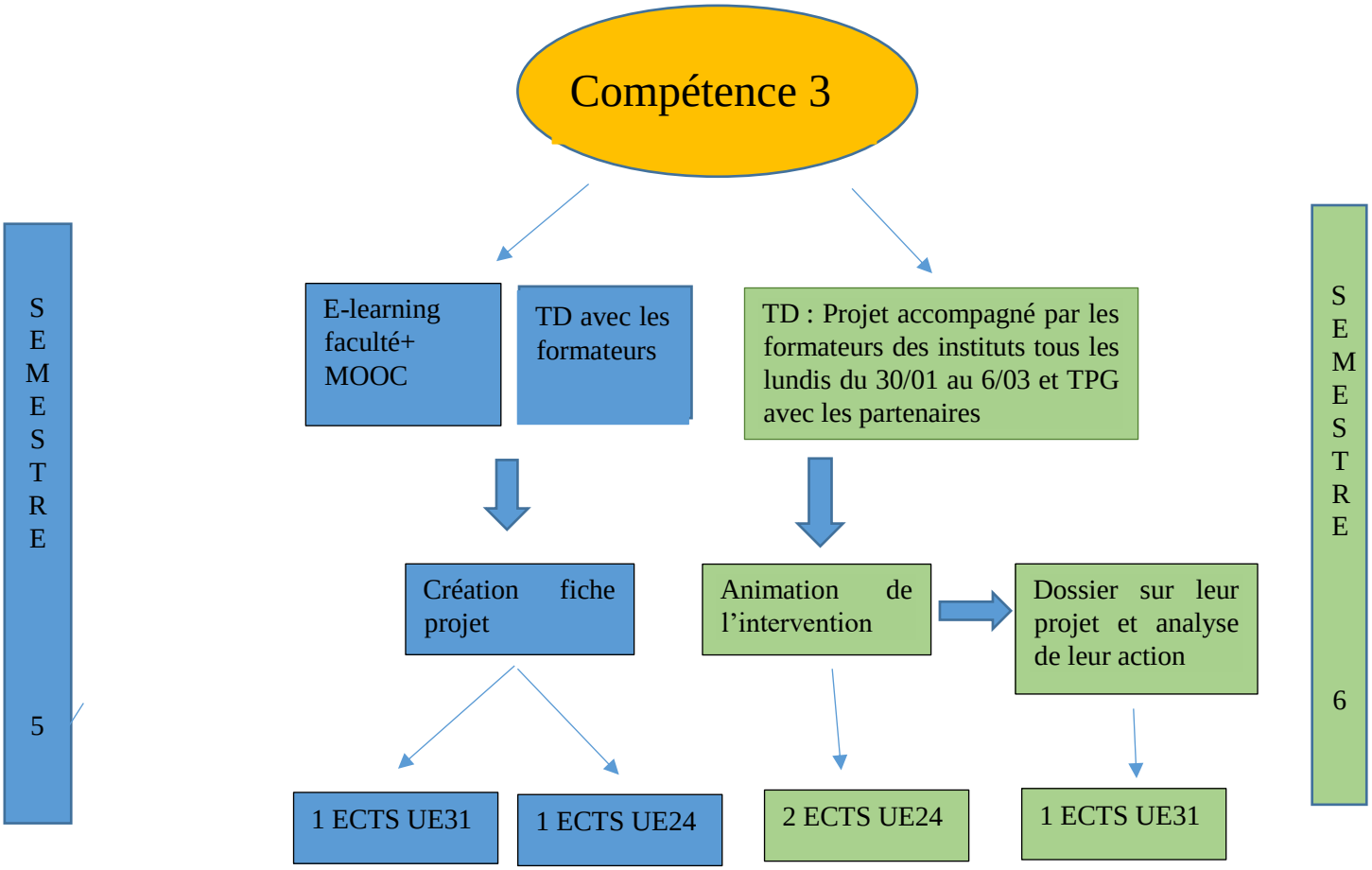

Projet en cours 2024 - 2025

K1 :

- La mise en place d'un « ronéo » obligatoire pour engager les étudiants dans la pratique lors des TD
- la mise en place d'une nouvelle maquette UE9/UE26 via la plateforme d'anglais Mischool
- l'organisation d'un cross le 27.09.2024 pour la journée « sentez-vous sport » pour tout le campus

K2 – L3 :

- Poursuite du partenariat avec la Fédération Française Handisport, participation à :
    - Para-tennis de table (Montigny le Bretonneux, octobre-novembre 2024) ;
    - Para-natation (printemps 2025) ;
    - Etape mondiale de boccia (mars 2025) ;
    - Final Four de basket fauteuil (avril-mai 2025) ;
    - Para-athlétisme (juin 2025).
- Projet avec la crèche Molière, aux Mureaux (UE13 S4) :
    - Action de promotion de l'activité physique et de prévention des blessures, en petits groupes, auprès des professionnels de la petite enfance ;
    - En s'appuyant sur les recommandations émises par le groupe de K4-M2 qui sera intervenu, dans le cadre de la séquence « ergonomie », auprès des professionnels de la crèche ;
    - Une ou deux population(s) sont identifiée(s)
    - Séquence à organiser en progression, avec coordination des petits groupes de K2-L3 entre eux.

K3 - M1 :

- Activité Physique Adaptée : IEM et psy (une demi promo sur un public par semestre puis inversement)
- Service Sanitaire et social : interdisciplinarité IFSI / IFMK

K4 - M2 :

- Analyse d'une situation éthique en groupe et animation d'une table-ronde favorisant la confrontation des avis et des idées → UE14 S7 et S8
- P3I en interdisciplinarité avec l'IFE, l'IFP, l'IFSI, l'IFAS du Campus InSanté → UE22 S7
- Conception, mise en œuvre et analyse d'une séance d'APA auprès d'un public cible (résidents en EHPAD ou patients en MSS) → UE23 S7
- Etude et analyse d'une situation de travail, dans le cadre de la séquence ergonomie → UE23 S7

- Conception, mise en œuvre et analyse d'un atelier de prévention des chutes et de la sédentarité lors du forum qualité et sécurité des soins organisé par le GHT Yvelines-Nord → UE24 S7
- Conception d'un programme d'ETP → UE24 S7
- Elaboration, mise en œuvre et analyse d'une action de formation à la prévention dans le domaine sportif → UE32 S7 et S8
- Tutorat à destination des étudiants du 1er cycle → UE32 S7
- La participation au forum qualité du 20 septembre 2024, via des ateliers préparés par les k4

En plus, pour les K4-M2 : ajustement de certains enseignements, ajout de quelques cours et TD sur des thématiques spécifiques, poursuite de TD organisés « hors les murs » / sur site, poursuite de la temporalité déployée pour la réalisation du mémoire et la mise en place de l'accompagnement proposé

10. ÉVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE

L'institut évaluera son dispositif pédagogique à travers les indicateurs suivants :

- L'absentéisme des étudiants lors des cours obligatoires et en terrain de stage ;
- Le taux d'étudiants en difficulté (évaluations théoriques, pratiques, compétences évaluées en stage…) ;
- Les comportements à la marge des règles de fonctionnement de l'IFMK : (Nombre d'étudiants relevant du conseil de discipline, nombres d'avertissements envoyés) ;
- Les données d'intégration dans la vie professionnelle ;
- Les retours des tuteurs, appréciés régulièrement par la référente des stages ;
- Les retours des étudiants concernant les enseignements et les stages ;
- L'évaluation de la qualité de vie sur le campus par les étudiants ;
- Le retour des intervenants concernant l'organisation des enseignements, notre collaboration, les évaluations ;
- Les rencontres régulières avec les représentants des étudiants des différentes promotions et du BDE ;
- Les rencontres régulières avec les intervenants extérieurs et leur fidélisation;
- La stabilisation du nombre de places de stage accordées par nos partenaires ;
- L'évaluation de la satisfaction des étudiants en fin de formation ;
- Le taux de réussite au diplôme d'Etat

La qualité des enseignements fait l'objet de bilans semestriels de la part des étudiants, analysés avec leur formateur référent. Ces bilans aboutissent aux ajustements pédagogiques jugés nécessaires.

Au terme de chaque période de stage, les étudiants sont sollicités pour évaluer la qualité de l'accueil et du tutorat proposés, à travers un questionnaire en ligne. Un bilan annuel est présenté lors de la journée consacrée aux partenaires de stage dans un souci d'amélioration continue de la qualité du tutorat et leur est transmis par mail.

Les conditions de vie à l'institut sont également évaluées au sein de la Section de la Vie Etudiante qui se réunit deux fois par an.

Annexe I Responsabilité des enseignements par Cycle

CYCLE 1			ECTS	ECTS	Positionnement dans les semestres		ECTS	Positionnement dans les semestres		Cours magistraux (CM)	Travaux dirigés (TD)	Total CM + TD + formation pratique MK	Temps Personnel (TP)	Formateur Référent
		UE	**1er cycle**	1ère ANNEE	S1	S2	2ème ANNEE	S3	S4	**1er cycle**				
1e cycle (S1 à S4)	Enseignements fondamentaux	UE 1. Santé publique	**5**	**5**	X	X				30	20	**50**	**75**	Mme Bassuel
		UE 2.Sciences humaines et sciences sociales	**6**	**6**	X	X				40	20	**60**	**90**	Mme Bassuel
		UE 3. Sciences biomédicales	**12**	**7**	X	X	**5**	X	X	90	30	**120**	**180**	M. Barou
		UE 4. Sciences de la vie et du mouvement (anatomie, physiologie, cinésiologie)	**20**	**11**	X	X	**9**	X	X	120	80	**200**	**300**	Me Bassuel
		UE 5. Sémiologie, physiopathologie et pathologie du champ musculosquelettique 1	**6**				**6**	X	X	50	10	**60**	**90**	M. Barou
		TOTAL	**49**							**330**	**160**	**490**	**735**	
	Sciences et ingénierie en kinésithérapie	UE 6. Théories, modèles, méthodes et outils en kinésithérapie	**8**	**3 à 5**	X	X	**3 à 5**	X	X	40	40	**80**	**120**	Tous les formateurs
		UE 7. Evaluation, techniques et outils d'intervention dans les principaux champs d'activité 1	**28**	**12 à 16**	X	X	**12 à 16**	X	X	30	250	**280**	**420**	Tous les formateurs suivant les champs disciplinaires
		TOTAL	**36**							**70**	**290**	**360**	**540**	
	Apprentissages et approfondissement	UE 8.Méthodes de travail et méthodes de recherche	**4**	**2**	X	X	**2**	X	X	15	25	**40**	**60**	Mme Choisel et Mme Rocca
		UE 9. Langue anglaise professionnelle	**4**	**2**	X	X	**2**	X	X		40	**40**	**60**	Mme Bassuel
		UI 10. Démarche et pratique clinique : élaboration du raisonnement professionnel et analyse réflexive	**5**				**5**	X	X	10	40	**50**	**75**	Mme Ballet et M. Barou
		UE 11. Formation à la pratique massokinésithérapique	**18**									**630**	**80**	
		stage 1		**2**	X							80	10	
		stage 2		**4**		X						130	10	
		stage 3					**6**	X				210	30	
		stage 4					**6**		X			210	30	
		UE 12 OPTIONNELLE 1	**2**	**2**	X	X				10	10	**20**	**30**	Mme Bassuel
		UE 13 OPTIONNELLE 2	**2**				**2**	X	X	10	10	**20**	**30**	M. Barou et Mme Fourmeau
		TOTAL	**35**							**45**	**125**	**800**	**335**	

			120	53 à 66			54 à 67			445	575	1650	1610	

		CYCLE 2	ECTS	ECTS	Positionnement dans les semestres		ECTS	Positionnement dans les semestres		Cours magistraux (CM)	Travaux dirigés (TD)	Total CM + TD + formation pratique MK	Temps Personnel (TP)	Formateurs référents
		UE	**2ème cycle**	3ème ANNEE	S5	S6	4ème ANNEE	S7	S8	**2ème cycle**				
2e cycle (S5 à S8)	Enseignements fondamentaux	UE 14. Droit, législation et gestion d'une structure	**6**				**6**	X	X	45	15	**60**	**90**	Mme Choisel Mme Fourmeau
		UE 15. Sémiologie, physiopathologie et pathologie du champ musculosquelettique 2	**6**	**6**	X	X				50	10	**60**	**90**	M. Barou
		UE 16. Sémiologie, physiopathologie et pathologie dans le champ neuromusculaire	**7**	**7**	X	X				50	20	**70**	**105**	Mme Rocca Mme Ballet Mme Bassuel
		UE 17 Sémiologie, physiopathologie et pathologie dans les champs respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire	**5**	**5**	X	X				40	10	**50**	**75**	Mme Ballet
		UE 18 Physiologies, sémiologie physiopathologies et pathologies spécifiques	**6**	**6**	X	X				50	10	**60**	**90**	Mme Ballet et Mme Choisel
		TOTAL	**30**							**235**	**65**	**300**	**450**	
	Sciences et ingénierie en kinésithérapie	UE 19. Evaluation, techniques et outils d'Intervention dans le champ musculosquelettique 2	**7**	**4**	X	X	**3**	X		20	50	**70**	**105**	Mme Ballet
		UE 20.Evaluation, techniques et outils d'Intervention dans le champ neuromusculaire 2	**5**	2	X	X	**3**	X		15	35	**50**	**75**	Mme Rocca Mme Ballet Mme Bassuel
		UE 21.Evaluations, techniques et outils d'Interventions dans les champs respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire 2	**5**	**2**	X	X	3	X		20	30	**50**	**75**	Mme Ballet
		UE 22 Théories, modèles, méthodes et outils en réadaptation	**4**	**0**		X	**4**	X		20	20	**40**	**60**	Mme Choisel
		UE 23. Interventions spécifiques en kinésithérapie	**8**	**3**		X	**5**	X		40	40	**80**	**120**	Mme Ballet et Mme Choisel
		UE 24 Interventions du kinésithérapeute en santé publique	**5**	**3**	X	X	**2**	X		25	25	**50**	**75**	Mme Choisel et Mme Rocca
		TOTAL	**34**							**140**	**200**	**340**	**510**	
	Approfondissement et professionnalisation	UI 25 Démarche et pratique clinique : conception du traitement et conduite d'intervention	**4**	**4**		X				10	30	**40**	**60**	Mme Ballet
		UE 26. Langue anglaise professionnelle	**4**	**2**	X	X	**2**	X	X		40	**40**	**60**	Mme Bassuel
		UE 27 Méthodes de travail et méthodes de recherche en kinésithérapie	**6**	**2**	X	X	**4**	X	X	20	40	**60**	**90**	Mme Choisel et Mme Rocca
		UE 28 Mémoire	**8**				**8**	X	X	10	70	**80**	**180**	Mme Choisel et Mme Rocca
		UI 29 Analyse et amélioration de la pratique professionnelle	**4**				**4**		X	5	35	**40**	**60**	Mme Choisel
		UE 30. Formation à la pratique massokinésithérapique	**24**									**840**	**110**	

		stage 5		6	X							210	25	
		stage 6		6		X						210	25	
		stage 7 - Clinicat						X				420	60	
		stage 7 - Clinicat					12		X					
		UE 31. OPTIONNELLE 3	2	2	X	X				10	10	20	30	Mme Rocca et Mme Choisel
		UE 32. OPTIONNELLE 4	4				4	X	X	20	20	40	60	Mme Rocca et Mme Choisel
		TOTAL	56							75	245	1160	650	
			120	55 à 68			52 à 65			450	510	1800	1610	
CYCLE 1			120							445	575	1650	1610	
CYCLE 2			120							450	510	1800	1610	
TOTAL CYCLE 1 ET CYCLE 2			240							895	1085	3450	3220	
Dont formation pratique masso-kinésithérapique												1470		

Annexe II : Planification 2024-2025

			Septembre 2024				Octobre				Novembre					Décembre			
	N° de semaine		36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52
	Du		2	9	16	23	30	7	14	21	28	4	11	18	25	2	9	16	23
	Au		8	15	22	29	6	13	20	27	3	10	17	24	1	8	15	22	29
IFMK	Promo 2022/2025	3e année	Rentrée lundi 02/09/2024		Forum qualité des soins (20/09)	Sentez-vous Sport (27/09) ? Pratique pour le clinet ?							Vendredi du Campus (15/11) ?					E	
IFMK	Promo 2023/2026	2e année	Rentrée lundi 02/09/2024		Forum qualité des soins (20/09)	STAGE S3 6 SEMAINES							Vendredi du Campus (15/11) ?						
IFMK	Promo 2024/2027	1e année	Rentrée lundi 02/09/2024	Présentation à SSES 2024		SSES - CM Méthode projet en Santé Publique Sentez-vous Sport (27/09) ?		SSES :TPG en groupes / thèmes		SSES :TPG en groupes / thèmes		STAGE S5 6 SEMAINES						SSES : TPG une journée et rendu le 20/12	
IFMK	Promo 2019/2022	4e année	Rentrée lundi 02/09/2024		Forum qualité des soins (stand à monter) 17/09, 19/09, 20/09	RENDU UE27 S7 (mémoire) Sentez-vous Sport (27/09) ?							ECRIT COMPTA UE14	MSP UE10	ORAL ERGONOMIE RENDU UE27 S7 (mémoire)	ORAL ETP UE24	ECRITS S7	ORAUX S7	
EQUIPE IFMK			Rentrée 02/09	WE INTE (13/09)		vendeur compétence du 20/09 Soutenances UE26 session 2 le 24/09		Remise des diplômes diplomés 24/09	KOGI IFE / IFMEM / IFMK ?						29/11 : Résultats session 2 DEAIE 2024				
NOMBRE PROMO IFMK			4	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	4	0

			Janvier				Février				Mars					Avril			
	N° de semaine		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
	Du		30	6	13	20	27	3	10	17	24	3	10	17	24	31	7	14	21
	Au		5	12	19	26	2	9	16	22	2	9	16	23	30	6	13	20	27
IFMK	Promo 2022/2025	3e année		STAGE S1 3 semaines			E	CAC					Forum Santé (dans le cadre du SSES) ?						
IFMK	Promo 2023/2026	2e année		E	E			CAC		STAGE S4 6 semaines									
IFMK	Promo 2024/2027	1e année		E	E			CAC					SSES AY RDS	Vendredi du Campus ?		STAGE S6 6 semaines			
IFMK	Promo 2019/2022	4e année		ORAUX S7			RENDU UE27 S8 (mémoire)	C ACC			DEUXIEMES SESSIONS S7		RENDU MÉMOIRE (UE26-UE28)	Préparation clinicat avec le réf péda + soutenances blanches + vendredi du Campus	SOUTENANCES MEMOIRES		CLINICAT STAGE 7 12 semaines 3 suivis en visio avec le référent pédagogique		
EQUIPE IFMK								Week-end ski 2 et 3/y	FIN DES DOSSIERS ART 25 /27			écrit art 27			Admissibilité art 25	FR 2025 (02-05 avril)			Lundi de Pâques
NOMBRE PROMO IFMK			0	3	3	1	4	4	4	1	3	3	3	3	3	2	2	0	0

			Mai				Juin					Juillet				Aout				
	N° de semaine		18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35
	Du		28	5	12	19	26	2	9	16	23	30	7	14	21	28	4	11	18	25
	Au		4	11	18	25	1	8	15	22	29	6	13	20	27	3	10	17	24	01-sept
IFMK	Promo 2022/2025	3e année		E	STAGE S2 3 semaines			Journée développement durable (05/06)	ORAUX		CAC	R1	R2							CAC
IFMK	Promo 2023/2026	2e année						E	ORAUX		CAC	R3	R4							CAC
IFMK	Promo 2024/2027	1e année				E	ORAUX				CAC	R5	R6							CAC
IFMK	Promo 2019/2022	4e année	CLINICAT STAGE 7 12 semaines 3 suivis en visio avec le référent pédagogique		GAC S7 SESSION 2	CLINICAT STAGE 7 12 semaines 3 suivis en visio avec le référent pédagogique						RETOUR CLINICAT ET SEQUENCE AD	JURY FINAL ?							
EQUIPE IFMK			admission art 25	oral Art 27			Pont de l'Ascension		Lundi de Pentecôte	Dossier K4-M2 MG et LC	WED (27/06) ?									
NOMBRE PROMO IFMK			2	2	1	2	2	3	3	3	3	4	3	0	0	0	0	0	0	0